



MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961 À PARIS

UNE COMMÉMORATION SANS BRUIT

P. 6

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2004 | Jeudi 17 octobre 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ELLE SERA DISPONIBLE VERS LA MI-DÉCEMBRE 2013

LES LICENCES DE LA 3G+ ATTRIBUÉES À MOBILIS, NEDJMA ET DJEZZY

P. 3

LA PLUPART DES COMMERCES FERMÉS DURANT L'AÏD

LE MINISTÈRE DU COMMERCE VA-T-IL SÉVIR ?



P. 5

TRAITEMENT DES EAUX USÉES INDUSTRIELLES

DEUX NOUVELLES STATIONS D'ÉPURATION POUR ASSAINIR OUED EL-HARRACH

P. 5

GRÂCE AUX INVESTIGATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

UNE FABRIQUE D'ARMES ARTISANALES DÉMANTELÉE À DJELFA

P. 6

LA DGSN LE RÉVÈLE

PLUS DE 128.000 RETRAITS DE PERMIS DE CONDUIRE DEPUIS JANVIER

P. 24



130

millions DA ont été consacrés à la réalisation d'une série d'opérations visant l'amélioration du cadre urbain dans la commune de Laghouat.

294

commerçants d'Oran ont été mobilisés pour assurer la permanence durant les deux jours de l'Aïd el-Adha, pour approvisionner les habitants des communes en denrées alimentaires.

40

voitures ont été ravagées dimanche dernier par un énorme incendie qui s'est déclaré dans un parking près du Centre sportif du Parc Olympique à Sydney.

30 participants au 2^e Salon philatélique international d'Alger

L'organisateur du 2^e salon philatélique international d'Alger, Mustapha Bouzegaou, a réitéré, samedi à Alger, son appel à la création d'"une fédération algérienne pour philatélistes amateurs" afin de mettre en place un cadre régissant leur activité sur tout le territoire national.

Cet appel intervient pour mettre un terme à "l'anarchie" qui caractérise cette activité du fait de l'ignorance des lois la régissant, a déclaré M. Bouzegaou précisant que de tels salons étaient de nature à favoriser les contacts entre philatélistes amateurs. Initié par la fondation Arts et culture, ce salon connaît la participation de plus de 30 philatélistes amateurs algériens et tunisiens qui exposent de beaux timbres sur le thème de la santé. Au menu de cette manifestation, organisée jusqu'au 14 octobre, des ateliers, concours et conférences traitant du même thème. L'édition précédente a été organisée dans le cadre du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie avec la participation de 24 philatélistes amateurs



Une femme enchaînée les bourdes à la station-service

En Russie, une femme se rend à une station-service et se tourne en ridicule. Après avoir payé, elle oublie de mettre de l'essence. Mais ce n'est pas tout puisqu'elle oublie également ses clés dans la voiture et reste bloquée à l'extérieur. Alcool ou simple maladresse, on n'en sait pas plus ce qui a mis cette femme dans cet état, mais elle n'avait clairement pas les idées en place quand elle s'est rendue dans cette station-service. La conductrice a connu toute une série de malheurs en voulant faire le plein. Elle embarque le tuyau. Préoccupée par un appel, cette femme, qui était bien partie pour mettre de l'essence, a oublié ce qu'elle était en train de faire. Pensant avoir terminé, elle a tout simplement démarré sa voiture. Seulement, la malheureuse n'a pas pris le temps de refermer le réservoir. D'ailleurs, elle a même gardé le tuyau de la pompe à essence dans la voiture. Cette femme est clairement devenue la pire cliente ce jour-là. L'employé de la station-service est venu à son secours. En effet, il a dû intervenir pour l'aider à s'en sortir. Ce n'est qu'en sentant la résistance de la voiture qu'elle a compris que le tuyau était resté bloqué dans la voiture. Cette femme est donc ressortie pour mettre de l'essence... car elle avait également oublié de mettre le carburant avant de démarrer ! Mr Bean dans la vraie vie? Mais cette femme a atteint le summum en oubliant ses clés dans la voiture. Elle s'en est rendu compte en essayant de monter dans sa voiture. Par chance, bien que moqueur, l'employé de la station-service était également très serviable. Il s'est proposé de passer par le coffre pour ouvrir une des portières du véhicule. Ce jour-là, cette femme est devenue l'attraction principale de cette station-service. Il faut avouer qu'on a rarement vu quelqu'un d'aussi maladroit. Toutefois, les mésaventures de cette femme ne vont pas aider la gent féminine à se débarrasser des préjugés sur leur talent de conductrice. Elle s'est complètement ridiculisée devant les autres conducteurs ainsi que l'employé qui n'a pas pu s'empêcher de se moquer de ses bourdes successives.

Un laboratoire régional pour la fabrication de vaccins à Tébessa



Un laboratoire régional spécialisé dans la fabrication de différents vaccins, sera réalisé à Tébessa Cette structure devant

être implantée à l'établissement public hospitalier (EPH) de Bekkaria, approvisionnera à l'avenir plusieurs wilayas dans l'est du pays, a indiqué le ministre au cours d'une réunion technique avec les cadres du secteur de la santé, en présence des autorités locales.

Ce laboratoire s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie adoptée par le gouvernement, et contribuera à établir "un équilibre en matière de fourniture de vaccins en Algérie". Le ministre a par ailleurs évoqué, lors de cette rencontre, le problème du déficit en médecins spécialisés dans la wilaya de Tébessa. Un problème, a-t-il affirmé, qui trouvera une solution dans les mois à venir, sachant que la wilaya de Tébessa n'a reçu depuis l'année dernière que 17 médecins spécialistes sur les 39 sollicités dans toutes les spécialités, au moment où les besoins actuels sont estimés à 140 praticiens. M. Boudiaf a également mis en exergue la nouvelle politique de son département ministériel axée, entre autres, sur une meilleure prise en charge des malades, sur la formation continue et de base des cadres et des gestionnaires du secteur de la santé, et sur l'encouragement du jumelage inter-établissements sanitaires du pays. Zouvga, le village le plus propre dans la wilaya de Tizi-Ouzou pour la deuxième fois. Le village Zouvga, relevant de la commune d'Illiltan, a décroché, dimanche, et pour une deuxième fois, le prix du village le plus propre de la wilaya de Tizi-Ouzou, après une première consécration en 2007.

Le village Zouvga lauréats du prix Aïssat-Rabah

Récompensant les quatre villages et les deux communes les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou, institué en 2007 par l'Assemblée populaire de wilaya de Tizi-Ouzou, a été faite lors d'une cérémonie organisée au niveau de la maison de la culture Mouloud-Mammeri. Le village Zouvga a été élu avec une note de 96 points sur 100. Le président du comité de ce village, Boukaoum Chabane, a indiqué, à l'APS, que cette consécration est le fruit d'un travail quotidien pour la protection de l'environnement. "La préservation de notre cadre de vie est pris en charge dans le règlement intérieur qui régit notre village et la vie de notre communauté à travers plusieurs articles d'ordre écologique", a-t-il précisé. La rigueur, la solidarité et la discipline, conjuguées à la disponibilité de moyens de collecte des ordures et à un travail régulier constituent, selon lui, les "outils nécessaires" avoir un environnement propre.



Utiliser Facebook incognito, c'est bientôt fini !

Rester introuvable sur Facebook, c'est presque déjà de l'histoire ancienne. Le réseau social le populaire au monde a annoncé, jeudi 10 octobre, la suppression de l'option qui permettait jusqu'ici de ne pas apparaître lorsque quelqu'un d'internaute tapait votre nom sur le moteur de recherche du site. Si l'arrivée, fin 2012, de nouveaux outils de paramétrages avait déjà supprimé l'option qui vous permettait d'être "introuvable" sur le réseau social par le biais de la recherche, les internautes ayant activé cette fonction avant ce changement bénéficiaient toujours de cette option de confidentialité. Ainsi, ces derniers vont très bientôt recevoir un message d'avertissement pour les prévenir de cette modification. Pour justifier cette décision, qui ne manquera de faire bondir bon nombre d'utilisateurs du réseau social, Facebook a argué que cette option n'existait pas lors du lancement du site en 2004. "Nous retirons cette option parce qu'elle n'est pas aussi utile qu'avant et qu'il existe maintenant de meilleurs moyens de gérer sa vie privée en utilisant les raccourcis de confidentialité", a également justifié le site. En réalité, le retrait de l'option "Rester introuvable" aurait pour but de faciliter le déploiement du tout nouveau moteur de recherche

D
i
x
i
t

Amar Belani :

"Nous saluons l'adoption par la Quatrième commission du projet de résolution sur la question du Sahara occidental, par lequel elle recommande à l'Assemblée générale de l'Onu, d'appuyer le processus de négociation en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

En réaffirmant, une nouvelle fois, la prééminence du paramètre central relatif à l'autodétermination, ce projet de résolution s'inscrit dans la conformité des principes de la Charte des Nations unies et souligne la responsabilité des Nations Unies pour assurer le règlement de cette question, dans le respect du droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination."

ELLE SERA DISPONIBLE VERS LA MI-DÉCEMBRE 2013

Les licences de la 3G+ attribuées à Mobilis, Nedjma et Djezzy

C'est fait ! C'est officiel. Le lancement de la 3G+ en Algérie est prévu pour la mi-décembre 2013. L'ex-ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, l'avait prévu pour la fin de l'année.

PAR SADEK BELHOCINE

Elle sera disponible pour le 15 décembre. Une avance de quelques jours sur le calendrier du ministre qui s'est planté plusieurs fois en annonçant pour "prochainement" la mise en service de la 3G+. Les attributaires provisoires des licences de la 3G+ sont connus depuis lundi. C'est un tiercé dans l'ordre. Algérie Télécom mobile (ATM, Mobilis), Watanya Télécom Algérie (WTA, Nedjma) et Orascom Télécom Algérie (OTA, Djezzy). Ce sont les trois opérateurs de la téléphonie mobile opérant en Algérie qui ont obtenu des licences provisoires pour l'exploitation de réseaux publics de télécommunications mobiles 3G+. Le verdict a été annoncé par l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT) en séance publique, lundi dernier. Un classement dans l'ordre et qui vaut son pesant d'or. Le premier classé est en droit de choisir les wilayas, outre les 4 grandes wilayas (Alger, Oran, Constantine et Ouargla), 15 autres wilayas où il déploiera les fréquences. Selon, la ministre de la Poste, des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Dourdour, l'ordre de classement des opérateurs de téléphonie mobile pour l'exploitation de la 3G a été établi sur la base de critères "objectifs". Elle explique, dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'attribution provisoire des licences 3G+ aux trois opérateurs de téléphonie que "ces critères objectifs ont tenu compte de plusieurs facteurs, notamment ce qui a été réalisé par ces opérateurs dans le cadre des licences GSM (2^e génération), leurs projets par rapport à la 3G, leur déploiement ainsi que les moyens et les investissements qu'ils comptent engager". Selon la ministre, « il s'agit de critères étudiés avec beaucoup d'attention par l'Autorité de régulation, chargée de faire l'évaluation de tout ce qui a été présenté par les trois opérateurs de téléphonie mobile en Algérie ». Dans son discours tenu à l'occasion de la séance publique de déclaration des attributaires provisoires des licences 3G+ elle a souligné à cette occasion, que le gouvernement s'est engagé "résolument", avec le lancement de la 3G+, dans le processus "irréversible" de développement d'une économie numérique fondée sur la connaissance et l'intégration des technologies de l'information et de la communication.

Toutefois, la ministre a assuré que les trois opérateurs seront "présents assez rapidement" dans toutes les wilayas d'Algérie, le cahier des charges prévoyant un processus de couverture de l'ensemble des wilayas en moins de cinq ans, avec au moins un opérateur dans chaque wilaya dans un premier temps. La 3G+ sera-t-elle déployée également dans les régions les plus reculées du pays ? La ministre rassure. Cette fois, les opérateurs "seront obligés de se déployer dans toutes les régions du pays de manière à permettre à tous les Algériens de bénéficier de la 3G assez rapidement et partout", a-t-elle soutenu, relevant que pour la GSM, "il y avait une concentration dans le Nord". Pour la tarification, Zohra Dourdour confie que les coûts sont "décidés par la concurrence" entre les trois opérateurs, ajoutant que

Les trois P.-dg des opérateurs du mobile en Algérie ont été approchés par les journalistes pour avoir leurs impressions. Ils s'y sont prêtés de bonne grâce.

Saad Damma, P.-dg de Mobilis

"Je pense que le client, le marché et les opérateurs ont besoin d'avoir une concurrence loyale. Car parfois, on constate des pratiques peu orthodoxes sans respect de la déontologie. On va dénoncer ces pratiques et avec cette nouvelle technologie qui donne un nouvel air, tout le monde va travailler pour le bien de l'Algérie. A Mobilis, en plus des efforts que nous fournissons pour notre part du marché, on a un rôle à jouer dans l'économie nationale et on fera tout pour que les choses soient transparentes dans tous les domaines. L'offre technique est plus enivrante que l'offre commerciale. On a introduit des recours au niveau de l'Arpt. Mobilis sera l'opérateur incontournable. Il y aura plusieurs tarifs selon l'utilisation, donc celui qui utilise la 3G pour surfer, ça ne va pas être cher mais celui qui utilise la 3G pour télécharger des volumes de vidéos et autres, ça va être différent. Ce qui est sûr c'est qu'il y aura deux paramètres importants qui détermineront les tarifs : le nombre des abonnés qu'il faut atteindre rapidement et le développement du contenu local. Car lorsqu'il y a un contenu qui intéresse les abonnés locaux, il y a aura moins de recours à l'u-



Feu vert pour les opéra

l'opérateur offrant les meilleurs services attirera "certainement plus de clients". Ce qui ne veut pas dire l'anarchie dans la fixation des prix à laquelle seront tentés les

opérateurs de la 3G+. Elle a averti qu'il y aura un contrôle par l'ARPT concernant les coûts afin qu'ils ne soient pas excessifs. S. B.

utilisation de la bande passante internationale pour qui il faut payer le prix. Pour le contenu, il n'y a pas que l'opérateur qui doit faire un effort mais plutôt toutes les institutions et entreprises commerciales qui doivent préparer un contenu qui intéresse les clients. Tout le monde doit s'y mettre."

Joseph Ged, P.-dg de Nedjma

"C'est un grand jour de se voir attribuer la licence d'exploitation de la 3G prouvant que Nedjma est un opérateur qui a attendu depuis longtemps. Pour les préparatifs, Nedjma les a déjà entamés depuis longtemps. On promet aux abonnés et au marché algérien des surprises à travers les tarifs appliqués, les contenus et services à valeur ajoutée. Nous allons être les leaders, comme d'habitude. Le déploiement va se faire avec des critères. Un déploiement équitable et selon les régions, en couvrant des wilayas du Centre, un peu à l'Est à l'Ouest et dans le Sud. Les trois opérateurs couvriront les wilayas d'Alger, Oran, et Ouargla, les autres seront couvertes par les autres opérateurs selon leur classement. On n'a pas voulu faire couvrir les wilayas isolées par un opérateur pour instaurer le principe de la concurrence. Le lancement effectif de la 3G va se faire en décembre. Pour le coût, le marché est libre et c'est la concurrence qui va le fixer et que le meilleur gagne c'est à dire celui qui propose des services à des tarifs bas aura plus de clients. L'autorité va veiller à ce que les coûts ne soient pas

excessifs et exagérés et que l'opérateur ne travaille pas à perte."

Vincenzo Nesci, P.-dg de Djezzy

"Je ne peux être que satisfait et reconnaissant des décisions prises à l'occasion de l'attribution provisoire des licences d'exploitation de la 3G. Nous allons faire le nécessaire pour l'installation et la mise à jour de nos réseaux. C'est une course de fond et non pas un sprint. Je ne suis pas Usain Bolt, je suis plutôt Makhloufi, je préfère être quelqu'un qui gagne dans la durée. Nous allons créer 400 postes de travail dans le cadre de la mise en place de la 3G mais il y aura aussi le développement d'un écosystème, c'est-à-dire que nous allons conclure des accords avec des sociétés de développeurs d'application, des fournisseurs et des installateurs algériens. On espère avoir 70% de la sous-traitance qui soit algérienne. Les prix seront tels qu'ils permettront aux clients algériens d'utiliser avec satisfaction la 3G car si vous êtes hors marché, vous serez obligés de vous suicider. Ce seront des tarifs raisonnables. Il y aura un positionnement qui nous permettra d'être dans la course. Le grand nombre d'abonnés et la réputation sont les atouts que compte exploiter l'opérateur pour réussir son investissement. On a aussi une habitude consistant à maintenir nos engagements vis-à-vis de nos clients, même dans les moments difficiles, on a réussi à maintenir nos engagements."

PACTE NATIONAL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE CROISSANCE

La commission devra le remettre dans trois mois

Un groupe de travail, chargé d'élaborer un pacte économique et social de croissance, a été installé, à Alger, en application des décisions de la dernière tripartite. Ce groupe chargé d'"élaborer le pacte économique et social de croissance dans un délai qui ne saurait excéder les trois mois". Le groupe, composé des représentants des trois partenaires et d'experts, se chargera de concevoir la stratégie de développement économique et social qui cadre avec la politique du gouvernement, tout en se basant sur l'efficacité économique et l'équité sociale.

Selon le ministre du Développement industriel et de la

Promotion de l'investissement, Amara Benyounes, ce groupe tiendra sa première réunion la semaine prochaine. "Le rapport du groupe sera soumis au Premier ministre durant la première quinzaine du mois de décembre pour être débattu lors de la prochaine tripartite prévue avant la fin de 2013", a-t-il précisé dans son intervention lors de la cérémonie d'installation. M. Benyounes a insisté sur l'urgence d'aller vers un système de production permettant de réduire la dépendance du pays vis-à-vis des hydrocarbures, mettant l'accent sur l'importance de répondre, dans ce pacte, à la nécessité de relancer la croissance économique

et de préserver la stabilité sociale. Boualem M'rakech, président de la Confédération algérienne du patronat (CAP), a confié à l'APS que les propositions de son organisation porteront notamment sur l'enrichissement et l'actualisation du pacte économique et social élaboré en 2006.

L'expérience des dernières années sera mise à profit pour élaborer ce nouveau pacte et "assurer un suivi régulier" du travail des différents acteurs participants à cette œuvre.

R. N.

DJOUDI LE RÉAFFIRME À PARTIR DE WASHINGTON

Les concessionnaires auto qui n'investissent pas seront lourdement sanctionnés

Les concessionnaires automobiles doivent impérativement investir dans une activité industrielle dans un délai de trois ans au risque de se voir sévèrement sanctionnés a affirmé le ministre des Finances, Karim Djoudi, dans un entretien accordé à l'APS en marge des assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale tenues à Washington.

PAR RAYAN NASSIM

Sur une question liée aux sanctions prévues envers les concessionnaires automobiles qui ne se soumettraient pas à l'obligation d'installer une activité industrielle dans un délai de trois ans tel que prévu par le projet de loi de finances 2014, M. Djoudi a expliqué, de prime abord, que lorsqu'il y a un marché aussi important que l'Algérie, les concessionnaires devraient être "un levier à l'investissement." Ainsi, après les trois années d'activités du concessionnaire, il y aura un contrôle par les services compétents du ministère chargé de l'investissement pour vérifier si l'investissement a été effectivement lancé et réalisé dans les délais, a-t-il avancé.

"Les concessionnaires qui ne respecteront pas cette obligation auront à connaître un certain nombre de sanctions qui seront définies par un texte élaboré par tous les services qui auront matière à pouvoir contrôler et sanctionner", a prévenu le ministre. M. Djoudi a estimé que les concessionnaires se trouvent dans un contexte d'investissement favorable dans le secteur des véhicules et activités industrielles connexes, qui va se traduire par des entrées en production, à partir de 2014, de Renault Algérie Production (RAP), le complexe moteurs tracteurs de Constantine et d'autres investissements qui participent au développement de la sous-traitance, à la mise à niveau de l'économie et à répondre à la demande locale. Par ailleurs, invité à donner son point de vue sur le rapport du FMI sur les perspectives économiques de l'Algérie, publié mardi dernier, M. Djoudi a indiqué que lors de ses rencontres avec les hauts responsables du Fonds et de la Banque mondiale, en marge de leurs assemblées annuelles clôturées dimanche, ces derniers considèrent que l'Algérie aborde le contexte de crise économique internationale "avec un certain nombre d'atouts à travers son épargne interne et externe et dans la conduite de sa politique économique." En fait, selon lui, les grandes inquiétudes du FMI et de la BM sont exprimées davantage à l'égard des pays en proie à des difficultés économiques et sociales extrêmement fortes au point de compromettre la stabilité économique et la mobilité des capitaux.

De l'avis des responsables du FMI et de la



BM, a-t-il noté, l'Algérie a su constituer une épargne budgétaire relativement conséquente qui lui permet d'avoir une visibilité sur le moyen terme mais tout en considérant qu'il y a une nécessité d'accentuer le processus de la diversification économique.

Pas de recours à l'autorisation d'importation

Les mesures soumises au Conseil interministériel (CIM) pour réguler les importations algériennes ne prévoient pas la mise en place de l'autorisation d'importation. "Il n'est pas prévu d'autorisation administrative d'importation du fait que l'Algérie évolue dans une liberté de commerce extérieur, dans une convertibilité courante du dinar tandis que les importations sont régulées par la machine économique et par des outils de politique économique", a affirmé le ministre. La facture des importations de l'Algérie ne cesse d'augmenter, se traduisant par une forte baisse de l'excédent commercial qui a reculé de 46% au cours des huit premiers mois de l'année 2013 par rapport à la même période en 2012, rappelle-t-on.

A la question de savoir quelle est la nature des mesures proposées pour endiguer cette hausse exponentielle des importations, le

ministre s'est gardé d'en donner les détails mais a expliqué les lignes générales du dispositif. S'exprimant, tout d'abord, sur le processus suivi pour l'élaboration des mesures proposées, M. Djoudi a indiqué que trois groupes de travail, constitués de plusieurs ministères et pilotés par celui des Finances, s'étaient réunis, il y a quelques semaines, et ont avancé une série de propositions qui ont fait l'objet de débats. Le premier groupe de travail a concerné "la régulation des importations et les modalités d'aborder cette régulation avec une série de mesures d'ordre réglementaire et d'ordre de politique économique et commerciale", a-t-il indiqué. Le deuxième groupe de travail a porté sur le crédit documentaire (Credoc) et la manière de pouvoir "assurer une plus grande facilitation et un meilleur encadrement" du Credoc, tandis que le troisième groupe s'était penché sur les transferts illicites de devises, a poursuivi le ministre.

L'essentiel des mesures proposées par ces trois groupes de travail, a-t-il révélé, "sont d'ordre réglementaire ou d'ordre de gestion et ne nécessitent donc pas une loi mais plutôt des instructions ou des règlements de l'autorité monétaire (Banque d'Algérie)". Les conclusions et les mesures préconisées par ces trois groupes

ont fait l'objet d'un débat au niveau du CIM qui va tenir prochainement une autre réunion "afin d'arbitrer définitivement" à l'initiative du Premier ministre, a encore fait savoir M. Djoudi.

En fait, a ajouté le premier argentier du pays, les mesures soumises au CIM, présidé par le Premier ministre, "sont des mesures traditionnelles pour une bonne régulation du commerce extérieur et qu'un certain nombre de pays appliquent". Ce dispositif "n'est pas une volonté de quelque protectionnisme que ce soit mais il s'agit simplement de la bonne conduite du commerce extérieur de l'Algérie", a-t-il soutenu.

Stimuler la production nationale

Mais dans son analyse sur le lien entre le commerce extérieur et la production nationale, le ministre a relevé que les importations sont fortement tributaires de la croissance des revenus des ménages et de la machine économique nationale alors que la production locale en biens de consommation, en biens durables, d'équipements et intermédiaires "n'arrive pas à accompagner la forte augmentation de la demande interne."

Devant cette situation, a-t-il poursuivi, il est évident que la question fondamentale qui se pose est de savoir comment stimuler la production nationale pour faire face à cette demande dont la couverture, n'étant pas suffisamment assurée par le marché national, s'opère sur le marché international. Décortiquant les chiffres du commerce extérieur, M. Djoudi relève, cependant, qu'en parallèle d'une hausse des importations des produits alimentaires soutenus par l'Etat (blé, légumes secs...) fortement tributaires de l'évolution des cours internationaux et du niveau de consommation de ces produits, ainsi que d'une augmentation des importations de véhicules, il y a également une hausse des importations des biens intermédiaires, entrant dans le processus de production, ainsi que des biens d'équipements. Cela signifie, selon lui, que le processus de production et la croissance économique hors-hydrocarbures deviennent "relativement importants" et que la machine économique nationale continue à s'équiper que ce soit pour les investissements publics ou privés.

R. N.

LAIT SANS PHÉNYLALANINE

2.600 boîtes réceptionnées par la PCH

Une importante quantité de lait sans phénylalanine destinée aux malades atteints de phénylcétonurie a été réceptionnée par la PCH. Le directeur général de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), le Dr Cherif Delih a annoncé lundi à Alger que son établissement a réceptionné 2600 boîtes de lait. "La PCH s'est engagée à importer 2600 boîtes de lait destinées aux personnes atteintes de phénylcétonurie avant l'Aïd el Adha", a affirmé le Dr Delih dans une déclaration à l'APS, ajoutant que cette quantité est arrivée en Algérie et sera remise aux malades prochainement. Le

responsable a saisi cette occasion pour saluer le rôle des services des douanes et de la compagnie Air Algérie en matière de facilitation des opérations de transport et de dédouanement. Il a précisé dans ce sens que les malades recevront leur quota de ce lait en coordination avec l'association des malades atteints de phénylcétonurie qui se chargera de transmettre les noms et adresses des patients aux cliniques chargées de la distribution des médicaments. Les personnes atteintes de cette maladie ne peuvent consommer que du lait phénylcétonurie ou une farine spéciale qui peut coûter jusqu'à 6000 DA

le kilogramme. La PCH a mené des négociations intenses avec le laboratoire producteur et est parvenue à réduire le prix de la boîte de 100 à 53 euros, a indiqué son directeur général. Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière avait introduit le lait sans phénylalanine dans la loi de finances 2012 parmi les produits pharmaceutiques exonérés des taxes douanières après son inscription sur la liste des médicaments en attendant de l'ajouter à la liste des médicaments remboursés par la sécurité sociale. La phénylcétonurie est une maladie héréditaire rare qui se transmet des

parents aux enfants et atteint le cerveau. Faute de prise en charge précoce de l'enfant, ce dernier pourrait perdre 25 pc des fonctions cérébrales.

Le ministère de la Santé a élaboré un programme national pour le dépistage précoce de la maladie. A ce propos, le premier responsable du secteur, Abdelmalek Boudiaf a donné des instructions pour la réalisation de trois laboratoires régionaux pour la prise en charge du dépistage qui viendront s'ajouter au seul laboratoire national existant à Alger.

R. N.

LA PLUPART DES COMMERCES FERMÉS DURANT L'AÏD

Le ministère du Commerce va-t-il sévir ?

La plupart des commerçants n'ont pas respecté hier les heures de permanences établies par le ministère du Commerce. Les deux jours de l'Aïd el-Adha, les boulangers, cafés et épicerie ont été rares à ouvrir. Les autorités vont-elles appliquer les sanctions tant promises pour le non respect des permanences ?

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Une tournée dans la capitale a permis de relever que les artères ont brillé par un vide où les commerces ont pratiquement baissé le rideau. Dans ce lot, les boulangeries n'ont pas respecté les horaires d'ouverture de 6h à 13h pour livrer les fournées de pain aux consommateurs. Ces derniers devaient, selon un calendrier du ministère du Commerce,



observer le respect de ces horaires d'autant que ces derniers avaient largement le temps de prendre des après-midi de congé. Une dérive qui met d'ailleurs des citoyens qui ne trouvent pas le pain et se rabattent chez certains vendeurs de l'informel qui écoulent la baguette de pain à deux fois

son prix. Une pratique qui tend à se répandre au niveau national puisque des témoignages assurent que « les boulangers n'ont pas assuré leurs permanences dans la plupart des villes ». Même constat chez les épicerie et superettes où 1.000 commerces devaient se mobiliser

pour les deux jours de la fête. Le département de Benbada qui a promis des sanctions sous forme d'amendes ou de fermeture provisoire des commerces, saura-t-il mettre en pratique ces engagements ? Il faut rappeler que la loi sur les pratiques commerciales entrée en vigueur depuis avril dernier, prévoit de règlementer l'activité commerciale en réservant un chapitre sur la permanence des commerces durant les périodes de fête religieuses ou nationales avec obligation de souscrire à un contrôle de conformité aux agents de contrôles de la DCP pour valider le P-V d'observation. Les inspecteurs de la DCP relevant du ministère qui sont dûment mandatés pour constater et vérifier l'ouverture de ces commerces dans la liste de permanence usent de leurs prérogatives en cas d'entorse à la loi par le biais de P-V de non-conformité. Si durant la fête de l'Aïd Essegghir, le ministre Benbada avait affirmé que « 92% des commerçants avaient respecté la permanence », pour la fête du sacrifice, il faudra attendre un bilan exhaustif du moment que pour chaque wilaya 1.000 commerçants devaient impérativement ouvrir. Pour ce qui est du chapitre réservé aux sanctions, la loi sur les pratiques commerciales a prévu des amendes pouvant aller jusqu'à 300.000 DA et une fermeture d'un mois pour tout commerçant qui ne respecte pas les heures de permanence. Il convient de signaler que le wali reste l'autorité territoriale compétente pour valider ces sanctions après remise des rapports sur les infractions.

F. A.

Les lois sur la protection des consommateurs bafouées

Les lois sur la protection des consommateurs en Algérie sont bafouées. Un arsenal juridique est édifié pour permettre aux consommateurs d'être protégés dans leur droit de consommation. Ainsi la loi 89-02 relative à la protection du consommateur stipule que les consommateurs ne peuvent pas être privés de leur droit de s'approvisionner en denrées ou autres articles et produits selon les convenances et la disponibilité de ces produits. Les législateurs n'ont omis aucune disposition pour garantir la protection des consommateurs avec 5 arrêtés qui évoquent l'étiquetage, la santé des produits d'abattage, la confor-

mité à la qualité des produits. Il se trouve que les commerçants ne s'alignent pas sur ces lois jusqu'à négliger ce droit garanti à la consommation surtout dans ces périodes spécifiques de fête et jours fériés. Les multiples appels de la fédération algérienne des consommateurs et ceux de l'UGCAA sont simplement ignorés par la grande majorité des commerçants.

Pourtant, les pouvoirs publics ont satisfait plusieurs revendications en allant de l'allègement fiscal, la diminution des documents pour le registre de commerce et des aides sous formes de prêts bancaires à taux d'intérêts réduits. C'est dire que la

balle est entre les mains de ces prestataires qui n'en font qu'à leur tête. C'est la contrepartie qui doit payer le consommateur qui, en chaque circonstance, se trouve livré à lui-même. Sous d'autres cieux, l'occasion des fêtes est la période propice pour les gérants de café, restaurateurs, pâtisseries pour ne citer que ceux-là d'améliorer leurs chiffres d'affaires et de garantir en même temps l'achalandage en tous types de produits. En Algérie, il reste du chemin à faire pour instaurer une véritable « culture de la consommation ».

F. A.

TRAITEMENT DES EAUX USÉES INDUSTRIELLES

Deux nouvelles stations d'épuration pour assainir oued El Harrach

Des études sont en cours pour la réalisation de deux nouvelles stations d'épuration des eaux usées qui mettront fin à la pollution d'oued El Harrach. D'une capacité globale allant de 3.000 à 6.000 m³ par heure ces stations seront implantées dans des zones industrielles. Ainsi, les eaux usées provenant des usines implantées dans les zones industrielles de Oued Semmar, Baba Ali, El Harrach et Eucalyptus, dans la wilaya d'Alger, polluant oued El Harrach, seront traitées par deux stations d'épuration à partir de 2015, selon la ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, Dalila Boudjemaâ. "Deux stations de traitement des eaux usées industrielles seront installées à Baba Ali et Oued Semmar" et elles seront opérationnelles en 2015, a indiqué la ministre. Au préalable, le ministère sera destinataire, "dans deux à trois mois", d'une étude sur le sujet avant que les appels d'offres ne soient lancés. D'ores et déjà, il est prévu que la capacité de traitement de chacune des deux stations sera de 1.500 à 3.000 m³ par heure, selon la ministre. Mme Boudjemaâ explique que 400

entreprises sont installées au long du bassin versant de oued El Harrach dont la source est située à Hammam Melouane (Blida). Mais il y a quelque 70 unités, situées dans les zones industrielles de Oued Semmar, Baba Ali, El Harrach et Eucalyptus, qui sont les plus polluantes. De nombreuses entités économiques dans divers domaines déversant des eaux usées non traitées dans l'oued et contribuant au dégagement d'odeurs nauséabondes sont identifiées. Parmi elles figurent celles actives dans le secteur de la chimie, de la mécanique, de la tannerie et de l'agroalimentaire. Au ministère, il est attendu que le traitement des rejets liquides permette aux riverains de l'oued de retrouver une qualité d'eau telle qu'elle était au début des années 50. C'est à cette époque qu'un maire français a délivré au propriétaire d'une fabrique de levure, qui a fermé depuis, selon Mme Boudjemaâ, une autorisation de déverser les déchets liquides dans l'oued. Depuis cette date, il est devenu courant que les unités industrielles ne se soucient guère de la pollution générée car ne disposant même pas de

mécanismes de prétraitement de l'eau afin d'enlever les éléments les plus polluants comme le mercure et qui se déposent en sédiments au fond de l'oued.

Selon le plan du ministère de l'Environnement, certaines industries très polluantes devront effectuer un pré-traitement de leurs rejets avant d'être autorisées à effectuer une connexion aux réseaux des deux stations. A l'avenir, le ministère compte se doter d'un mécanisme plus performant pour lutter contre la pollution. Les nouvelles unités devront se conformer à la loi de 2002 sur la protection de l'environnement les obligeant de procéder à une étude d'impact sur l'environnement avant obtention de l'autorisation d'exploitation.

Elles devront aussi se doter de dispositif antipollution et de technologies propres. Le traitement des eaux usées industrielles ne se limitera par à oued El Harrach car le ministère prévoit déjà de renouveler l'expérience avec oued Chélif et oued Seybousse à Annaba, conclut la ministre.

R. N.

TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Bientôt deux nouveaux CET à Blida

Pas loin de la capitale, la wilaya de Blida se renforcera bientôt de nouveaux centres d'enfouissement. La wilaya a bénéficié, dans le cadre du programme de lutte contre la prolifération des déchets sauvages, de deux projets de réalisation de deux centres d'enfouissement technique (CET) des déchets au niveau des communes de L'Arbâa et Oued Alleug, selon le directeur de l'entreprise de gestion des CET. Ces deux projets devraient être réceptionnés "dans 18 mois", a précisé Smaïl Kara, ajoutant que les deux CET serviront à traiter les déchets de six communes, sur un total de 26 communes que compte la wilaya.

Le CET de Oued Alleug servira, a-t-il encore indiqué, à traiter les déchets de trois communes (Oued Alleug, Beni Tamou et Ben Chaabane), alors que les déchets des communes de L'Abâa, Souhane et Djebabra seront traités au CET de l'Arbâa, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 30%. "20% des déchets de la wilaya seront traités au niveau de ces deux CET", a affirmé M. Kara, rappelant que le volume des déchets quotidiens de la wilaya sont estimés entre 900 et 1.000 tonnes. Un autre CET a été réceptionné, récemment, à Mouzaïa, où les déchets de quatre communes situées dans l'ouest de la wilaya sont traités, alors qu'un projet similaire est en cours de réalisation à Soumâa, avec une capacité de traitement de 500.000 m³ de déchets.

MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961 À PARIS

Une commémoration sans bruit

La reconnaissance officielle par la France des massacres du 17 octobre a-t-elle marqué véritablement un tournant dans les relations algéro-françaises ? On ne peut pas dire que cela soit le cas. La visite officielle de François Hollande en décembre 2012 n'a pas réglé le problème de la repentance que les Algériens attendaient.

PAR SORAYA HAKIM

Le Président ayant superbement éludé la question en voulant dépassionner le débat au grand dam des partis islamo-conservateurs. La reconnaissance des massacres du 17 octobre 1961 par le président français pour autant qu'elle soit courageuse face à une droite française hostile a été saluée par les Algériens mais la question de la mémoire continue malgré tout d'empoisonner les relations algéro-françaises même si du côté français comme du côté algérien on fait tout pour la mettre entre parenthèses. Pour s'en convaincre il suffit de se référer au communiqué du 17 octobre 2012 dans le quel le président français François Hollande écrivait : « *Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression. La République reconnaît avec lucidité ces faits. Cinquante et un ans après cette tragédie, je rends hommage à la mémoire des victimes.* »

BLIDA

Un réseau international de trafic de véhicules démantelé

Un réseau international de trafic de véhicules a été démantelé, récemment, par les services de sécurité de la sûreté de wilaya de Blida, en collaboration avec la Police judiciaire (PJ) et le bureau d'Interpol, a-t-on appris, mardi, de source sécuritaire.

Ce réseau, constitué d'une bande de trois individus, utilisait de faux documents et mettait des plaques d'immatriculation non-conformes au règlement en vigueur, a-t-on ajouté à la cellule de communication de la Police judiciaire. Cette bande introduisait des véhicules volés en Europe dans le marché national avec des dossiers falsifiés, a-t-on précisé.

Plusieurs citoyens à travers les différentes régions du pays ont été victimes d'escroquerie de cette bande, qui a été neutralisée, suite à une enquête diligentée à cet effet par les services de sécurité, a-t-on encore indiqué de même source, ajoutant que 13 véhicules de différents types ont été saisis. Les trois mis en cause ont été arrêtés et présentés, lundi, devant le procureur de la République et ont été mis en détention, selon la même source.



Un crime contre un peuple qui revendiquait le droit à la dignité.

Par cette déclaration, le président François Hollande ne va pas jusqu'à mettre en cause la responsabilité - pourtant avérée - de l'Etat français dans ce crime d'Etat. Mais le symbole est là : il est salué en France comme en Algérie. « Aujourd'hui, entre une repentance jamais formulée et un oubli forcément coupable, il y a place pour un regard lucide, responsable sur notre passé colonial et un élan confiant

vers l'avenir... Aujourd'hui 17 octobre 2013 52 ans après la tragédie où des centaines d'Algériens qui manifestaient pacifiquement pour le droit à l'indépendance et contre le couvre-feu imposé arbitrairement, ont été jetés à la Seine dans Paris sous l'ordre de Maurice Papon préfet de l'époque.

Le souvenir s'estompe peu à peu, seul le ministre des Moudjahidine, Mohamed

Chérif Abbas, a présidé à pas feutrés ici et là la cérémonie officielle de commémoration. Sans fanfare ni trompettes. Le Président Abdelaziz Bouteflika n'avait-il pas dans son message adressé à François Hollande

« *Nous voulons nous tourner vers le futur et gommer tous les malentendus.* »

Le message a été reçu cinq sur cinq.

S. H.

NOUVELLE TOUR DE CONTRÔLE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER

Les travaux de réalisation lancés

PAR RAYAN NASSIM

Le coup d'envoi des travaux de réalisation de la nouvelle tour de contrôle de l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediène a été donné par le ministre des Transports, Amar Ghoul. Ce projet s'inscrit dans le cadre de cinq projets de construction de tours de contrôle aux aéroports de Constantine et d'Oran, dont les travaux ont déjà commencé, ainsi qu'aux aéroports de Ghardaïa et de Tamanrasset, selon les explications fournies au ministre lors de la pose de la première pierre de ce projet. Les travaux de ce projet dont le coût est estimé à 2,5 milliards DA s'achèveront dans un délai de 18 mois. M. Ghoul a exhorté la société espagnole chargée de la construction de respecter les délais de réalisation et de livraison.

Cette nouvelle tour qui se situe entre la nouvelle aérogare en cours de réalisation et l'ancienne permettra de moderniser les structures aéroportuaires en les alignant sur les normes internationales, selon les

explications fournies au ministre.

Le ministre a mis l'accent sur la nécessité de construire cette tour selon "les critères modernes" qui prennent en compte l'intégration de la production nationale dans l'équipement à condition qu'elle soit de qualité. Concernant les travaux d'extension de la ligne du tramway de Bordj El Kiffan vers Dergana que le ministre a inspectés lors de sa visite à plusieurs projets de transport à Alger, il est prévu l'achèvement des travaux du tronçon Bordj El Kiffan-Kahwat Echergui en décembre prochain. L'exploitation commerciale débutera en mars 2014, comme l'a confirmé le directeur général de l'entreprise du Métro d'Alger, Omar Hadbi.

S'agissant du dernier tronçon reliant Kahwat Echergui à Dergana, M. Hadbi a affirmé que les travaux prendront fin en avril 2014 et la mise en service se fera en juin, imputant le retard enregistré à ce niveau à des obstacles liés aux opérations d'expropriation et aux travaux de détournement des réseaux d'AEP et du gaz.

M. Ghoul a donné des instructions pour effectuer d'autres études sur l'extension de la ligne du tramway vers Ain Taya, Rouiba et Reghaïa. Lors de sa visite à la gare routière du Caroubier, le ministre a insisté sur l'amélioration des services qui "n'ont pas encore atteint le niveau requis", notamment au plan de l'hygiène, soulignant que des mesures coercitives seront

prises contre les opérateurs publics et privés en cas de carence dans ce domaine.

Quant au projet de réalisation du téléphérique reliant Oued Koreich à Bouzaréah que le ministre a inspecté, un avertissement a été adressé à la société chargée de sa réalisation l'incitant à rattraper le retard enregistré et à livrer le projet dans les plus brefs délais. Un délai de trois semaines a été donné à l'entreprise réalisatrice pour avancer dans les travaux. Ghoul a insisté pour que les jeunes chômeurs du quartier de Oued Koreiche et de Beau-Fraisier soient formés pour être par la suite recrutés pour le projet de télécabines.

R. N.

GRÂCE AUX INVESTIGATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Une fabrique d'armes artisanales démantelée à Djelfa

Une fabrique d'armes artisanales et de chargement de cartouches, implantée dans la ville de Ain Oussera, a été démantelée, cette semaine, par les éléments de la Gendarmerie nationale de Djelfa, a-t-on appris, lundi, auprès du commandement du groupement local de ce corps constitué. Cette opération a été menée sur la base d'informations parvenues à la Gendarmerie nationale, faisant état de l'existence d'une fabrique d'armes

artisanales et de chargement de cartouches dans la ville de Ain Oussera, à une centaine de kms au nord de Djelfa.

Des perquisitions des domiciles des présumés impliqués dans cette affaire ont été aussitôt effectuées par les éléments de la Gendarmerie nationale. Cette opération a permis la saisie de deux fusils de chasse de fabrication artisanale, 5 autres fusils avec un seul canon, des appareils de chargement de cartouches, 7 sabres, 15

poignards, deux paires de jumelles, 400 douilles, 400 balles et autres étuis d'armes. Le démantèlement de cette fabrique d'armes artisanales s'est soldé également par l'arrestation de deux individus âgés de 40 et 63 ans.

Présentés, lundi, devant le parquet d'Ain Oussera, ces mis en cause ont été placés sous contrôle judiciaire.

PROMOTION, PROTECTION ET FINANCEMENT DE LA PRODUCTION NATIONALE

Les commissions en charge des dossiers installées

Les commissions, chargées de la promotion et de la protection des la production nationale ainsi que de son financement, ont été installées comme prévues à l'issue des travaux de la tripartite tenue la semaine dernière à Alger.

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a présidé lundi à Alger la cérémonie d'installation du groupe de travail chargé de promouvoir et de protéger la production nationale et d'examiner l'application du crédit à la consommation pour le produit national. Ce groupe qui entamera son travail dès la semaine prochaine se compose de représentants du ministère, de la centrale syndicale et du patronat, a indiqué

M. Benbada lors de la cérémonie d'installation qui s'est déroulée en présence du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) Abdelmadjid Sidi Saïd et du président de la confédération générale des entrepreneurs algériens (CGEA) Habib Yousfi.

Ce groupe a "la latitude et les prérogatives de proposer ce qu'il y a de mieux pour promouvoir et protéger la production nationale", selon le ministre qui a proposé cinq axes essentiels qui pourraient constituer le cadre de travail de ce groupe. Il s'agit de la promotion de l'entreprise à travers sa modernisation, de l'amélioration de sa compétitivité, de la création d'un environnement adéquat susceptible d'assurer une concurrence honnête notamment par la modernisation des systèmes de régulation du commerce extérieur. Ces axes comprennent également la stimulation de la consommation interne en tant qu'outil de promotion de la production nationale, a précisé le ministre qui a souligné la nécessité pour le crédit à la consommation, dans le



cas de sa reconduction, d'œuvrer à "l'amélioration de la qualité et de la compétitivité du produit national". Quant au quatrième axe proposé par le ministre il a trait à "la promotion des exportations hors hydrocarbures en ciblant les marchés extérieurs". Le dernier axe concerne la création d'un système d'information économique fort par la "mise en place d'une base de données économiques globales régulièrement actualisées et mises à jour tout en facilitant l'accès à l'information économique à tous les acteurs".

Le secrétaire général de la centrale syndicale a, pour sa part, insisté sur "l'accélération des actions visant la relance du processus de restitution de la place du produit national auprès du consommateur algérien", imputant à ce groupe de travail, la responsabilité de l'aboutissement de cette opération. La réalisation de cet objectif permettra selon Sidi Saïd, de "créer deux millions d'emplois durant les cinq prochaines années". Evoquant la question du crédit à la consommation, Sidi Saïd a indiqué que cette opération concernera exclusivement le produit national notam-

ment les secteurs du textile et des équipements électroniques et électroménagers, excluant de ce crédit le financement de l'acquisition de véhicules de tourisme neufs. Habib Yousfi a, pour sa part, mis l'accent sur la nécessité d'assainir et de réorganiser les canaux de distribution du produit national, y voyant une condition importante pour la promotion de la production nationale. La réunion, jeudi dernier, de la tripartite a été sanctionnée par l'annonce de la création de

quatre autres groupes de travail chargés d'élaborer le contrat économique et social de croissance, de proposer les modalités de la contribution du Fonds national d'investissement (FNI) au financement de l'investissement national public et privé, d'encadrer les actes de gestion et de proposer les modalités facilitant l'intervention des entreprises nationales du BTPH dans la réalisation du programme national d'équipement.

Un atelier chargé du financement de l'investissement national

L'atelier chargé de proposer les modalités de contribution du Fonds national d'investissement (FNI) au financement de l'investissement national public et privé a également été installé, lundi à Alger. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait annoncé, à l'issue des travaux de la tripartite, la mise en place de cinq groupes de travail chargés d'identifier les dispositions susceptibles d'encourager le développement de l'entreprise nationale.

Outre les représentants des associations

patronales et de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et du ministère du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, l'atelier est composé des directeurs généraux du FNI, du Trésor, du Crédit populaire d'Algérie et de la Banque nationale d'Algérie ainsi que du président de l'Association des banques et des établissements financiers (Abef). Selon le ministre délégué chargé du Budget, Mohamed Djellab, qui a installé l'atelier au nom du ministre des Finances, Karim Djoudi, des sous-groupes seront installés pour étudier l'aspect législatif de l'intervention du FNI ainsi que d'autres sujets.

Le ministre délégué a indiqué que cet instrument de financement de l'économie s'ajoute aux autres outils que sont les banques, la Bourse, les dispositifs destinés aux projets portés par les jeunes ainsi qu'au leasing. M. Djellab a ajouté "qu'il est temps de faire intervenir le FNI dans l'accompagnement des investisseurs avec des seuils minimum" qui restent à déterminer et que la réflexion au sein de l'atelier portera sur la conception et la mise en place de cette intervention. De son côté, le directeur général du FNI, Hacène Haddad, a souligné que cette institution prend des participations à hauteur de 34% dans le capital des PME structurantes décidant d'ouvrir leur capital dans huit secteurs dont les énergies renouvelables, les services financiers, le tourisme et l'industrie. Lors des débats qui ont suivi la cérémonie d'installation, le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Réda Hamiani, a souligné que l'atelier doit aboutir à "des solutions opérationnelles afin de porter la contribution de l'industrie au PIB de 5 % à 10 %". Il a également émis le souhait que le FNI facilite le partenariat public-privé ainsi que les fusions-acquisitions et qu'il facilite l'installation de structures commerciales des exportateurs à l'étranger.

R. E.

CINQUANTE ANS DE RÉALISATION DU SECTEUR DES FINANCES

Le ministère publie un ouvrage

Le bilan des réalisations du secteur des Finances depuis l'indépendance de l'Algérie vient d'être retracé dans un ouvrage publié récemment par le ministère des finances. Intitulé *Ministère des Finances, 50 ans de réalisations - histoire et évolution*, cette publication comporte 9 chapitres consacrés à l'historique du ministère, au système budgétaire, à la sphère financière, l'administration fiscale ainsi que les services de la comptabilité et les organes de contrôle. L'ouvrage dresse le bilan des réalisations du ministère des finances.

Il consigne l'apport de cette institution de souveraineté au développement socio-économique au profit du citoyen. Il revient, en son chapitre premier notamment, sur les différentes étapes ayant marqué le processus d'évolution du ministère au rythme des mutations économiques du pays.

Des passages sont consacrés à la création et au développement des douanes algériennes, aux réformes initiées dans le secteur, aux programmes de modernisation de ce corps et ses perspectives d'avenir.

L'ouvrage de 244 pages comporte une présentation de la direction des Domaines et le rôle des structures des ressources humaines.

Des responsables qui se sont succédé aux différents services centraux du min-

istère des Finances y apportent également leurs témoignages sur les différentes étapes ayant marqué l'évolution du secteur du point de vue organisationnel, structurel et humain.

Des états chiffrés relatifs au bilan du

PROVENANT DE PAYS ARABES, DE L'UE ET D'ASIE

39 produits importés refoulés aux ports de l'ouest du pays

Trente-neuf (39) produits importés ont été refoulés par les agents de contrôle du commerce aux postes frontaliers des ports d'Oran, Mostaganem et Ghazaouet (Tlemcen) durant les mois d'août, septembre et octobre, a-t-on appris lundi à Oran auprès de la direction régionale du commerce. Le refus d'entrée de produits alimentaires concerne 23 tonnes de kiwi, 49 tonnes de poisson congelé, 17 tonnes de viande et de foie cru, 133 tonnes de pois chiche en boîtes, 24 tonnes de boissons gazeuses, 11 tonnes de produits de céréales destinés aux enfants,

413 tonnes d'eaux minérales et 80 tonnes de semences de pois, a détaillé la même source. Parmi les produits industriels refusés d'entrée à ces ports dans l'ouest du pays figurent 11 tonnes de chaussures, 37 tonnes d'équipements de pesée pour cuisine, 25 tonnes de fils de raccordement, deux (2) tonnes d'ustensiles en plastique, 28 tonnes de produits d'hygiène corporelle et 12 tonnes de pièces détachées.

Les raisons du refoulement des produits importés de pays arabes, d'Asie et de l'Union européenne (UE), sont le non respect de l'obligation d'informer le con-

secteur illustrent le bilan de cinquante années de réalisations et d'activités, notamment en qui concerne le développement des structures de base et des ressources humaines au niveau national.

sommateur, non possession d'autorisation d'importation, non respect de l'obligation d'hygiène des produits alimentaires, absence d'étiquetage en langue arabe et du nom et adresse de l'importateur.

Dans le cadre de l'application du décret exécutif portant conditions et modalités d'utilisation d'additifs aux produits alimentaires, entré en vigueur en mai dernier, les agents de contrôle ont refusé l'admission au port d'Oran de 24 tonnes de poissons congelés importés de Chine, et au port de Ghazaouet de 20 tonnes d'abricots secs importés de Turquie.

LAGHOUAT

Équipement du périmètre de Chemorra

Les travaux d'équipement du périmètre agricole de Chemorra, jouxtant le barrage de Kheneg Sid-Brahim, commune de Gueltat Sidi Sâad, vont bon train, a indiqué la direction des ressources en eau de la wilaya de Laghouat.

Les agriculteurs de la région s'attendent à entamer l'opération d'irrigation après finalisation de la phase d'équipement du périmètre, actuellement l'objet de vérifications minutieuses de la part des spécialistes.

D'un coût de 115 millions DA, cette opération, qui consiste en la réalisation de canalisations de transfert d'eau depuis le barrage situé dans la zone de Oued-Touil, avait accusé un léger retard du fait de l'augmentation de 80 à 130 du nombre d'agriculteurs bénéficiaires, induisant un nouvel appel d'offres et le choix de l'entreprise devant prendre en charge l'avenant du projet.

Visant la relance de l'activité agricole dans la région, le grand barrage de Kheneg Sid-Brahim, d'une capacité de stockage de 4 millions m³, a été réceptionné en 2011.

Ce barrage, d'un investissement de plus de 420 millions DA, est le premier du genre dans la wilaya de Laghouat du point de vue des techniques et équipements modernes dont il dispose.

TIARET

Concrétisation des projets d'investisseurs

Des assiettes foncières, totalisant 25.000 hectares, ont été octroyés aux investisseurs de la wilaya de Tiaret pour la concrétisation de leurs projets et ce du début de l'année en cours jusqu'à fin septembre 2013, selon la wilaya.

Les assiettes foncières devront accueillir des projets d'investissement privé d'une valeur de 12 milliards DA et générer quelque 2.600 postes d'emploi directs.

Les travaux d'aménagement de la zone d'activités de la ville de Tiaret seront entamés après l'approbation de l'étude. La stratégie de la wilaya d'incitation à l'investissement sera concentrée sur la réhabilitation de ces espaces.

Dans ce cadre, une enveloppe de 900 millions DA a été débloquée pour l'aménagement des zones d'activités de Frenda, Ksar Chellala, Medroussa et Mahdia.

TISSEMSILT

Formation d'entraîneurs d'écoles de football

La ligue de football de la wilaya de Tissemsilt a élaboré un programme de formation ciblant 50 entraîneurs des écoles de la région. Des cours théoriques et pratiques seront donnés aux bénéficiaires de cette formation concernant les méthodes, les moyens et les techniques d'entraînement des jeunes joueurs.

Ce programme vise à améliorer le niveau des entraîneurs locaux en vue d'une bonne préparation des joueurs affiliés aux écoles de football.

CHLEF

Travaux de confortement du pont de Oued Allala

La circulation routière sur le pont de Oued Allala, à l'est de la ville de Ténès au nord de Chlef, vient d'être réglemée après l'effondrement d'une partie des accotements de cet ouvrage.

Doté de deux voies, cet ouvrage sera exploité, jusqu'à l'achèvement des travaux de confortement, sur une seule voie pour les poids lourds et autres engins de gros tonnage de 19 h à 7 h tandis que la circulation des véhicules légers est autorisée de 7 h à 19 h.

Le pont de Oued Allala, unique voie d'accès à la partie est de Ténès et au port de commerce de cette même ville, avait déjà fait l'objet de travaux de confortement après les inondations de 2001.

APS

TIZI-OUZOU, STRUCTURES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Investissement de 42 milliards de dinars

Le secteur de la Jeunesse et des Sports gère actuellement 119 réalisations en cours de réalisation et qui devraient être réceptionnées à fin 2014, à l'exception d'un stade de 50.000 places.

PAR BOUZIANE MEHDI

Au cours des 10 dernières années, une enveloppe financière de près de 42 milliards de dinars a été investie dans le secteur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Tizi-Ouzou, a informé le wali, Abdelkader Bouazghi. Dans son intervention à l'ouverture d'un conseil de wilaya consacré au secteur, le wali a souligné que "mis à part Alger, aucune autre wilaya n'a bénéficié d'une cagnotte aussi importante". Selon l'APS, il a détaillé que sur ce montant, une enveloppe de 35 milliards est affectée au projet du stade couvert de 50.000 places, en cours de réalisation à Boukhalfa. 60 millions de dinars représentent la part qui revient à ce secteur sur le programme complémentaire accordé par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, au profit de Tizi-Ouzou, lors de sa visite de travail dans cette wilaya en juillet dernier.

Le Directeur de la jeunesse et des sports (DJS), Iltache Abderrahmane, qui a relevé "l'état catastrophique" dans lequel se trouvent certaines infrastructures du secteur, a informé, pour sa part, qu'une opération de réhabilitation de 46 établissements a été inscrite pour un montant global de 410 millions de dinars.

Pour un montant de 152 millions de dinars, les travaux de réhabilitation de 14 établissements sont engagés pour l'année en cours, a ajouté le même responsable, précisant



qu'une opération de mise à niveau des terrains matico par la pose de gazon synthétique est également inscrite et 8 stades seront concernés par ces travaux en 2014.

Concernant le stade d'Azazga, un ancien projet de 5.400 places inscrit en 1989, il a été souligné, lors de cette réunion, la nécessité de mobiliser une enveloppe de 40 millions de dinars pour la réalisation des travaux restants pour son achèvement, consistant en des aménagements extérieurs, notamment la passerelle d'accès à cette structure, a indiqué l'APS. Selon le DJS, son secteur gère actuellement un total de 119 opérations. Il a annoncé que la totalité des projets de son secteur, qui sont en cours de réalisation, seront réceptionnés à la fin de l'année 2014, à l'exception du chantier du stade de 50.000 places qui connaît une certaine lenteur dans le rythme d'exécution de ses travaux pour des problèmes liés à l'entreprise de réalisation. "L'iniquité" dans l'inscription des infrastructures de la jeunesse et des sports à travers le territoire de la wilaya a été soulevée

durant les débats et ce problème sera pris en charge par la réalisation d'une carte de répartition des établissements du secteur, a annoncé M. Iltache. Le wali a insisté, lors de la clôture des travaux du conseil, sur le "rôle important" que doit jouer le secteur de la jeunesse et des sports, en offrant un espace approprié d'activité et de loisirs aux jeunes, et en permettant aux sportifs de la wilaya d'évoluer dans de meilleures conditions.

Le premier responsable de la wilaya a ajouté que le secteur de la jeunesse et de sports doit également s'investir dans des activités utiles pour la wilaya, notamment celles d'ordre écologique, en "s'impliquant dans la sensibilisation et la mobilisation des habitants de la wilaya pour contribuer activement à la prise en charge de la problématique environnementale".

Le DJS a été instruit, par M. Bouazghi, d'établir une feuille de route et un programme d'activités qui couvrira l'ensemble des villages de la wilaya.

B. M.

JIJEL, DIRECTION DE LA PÊCHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

La saison de pêche connaît une embellie

Les 239 tonnes de poisson pêchées du 21 au 30 septembre dernier dans les ports de Jijel et de Ziama-Mansouriah augurent d'une "embellie" et d'une "excellente" période de pêche après le respect des quatre mois de repos biologique des espèces marines, a indiqué jeudi dernier le responsable local du secteur. Le directeur de la Pêche et des Ressources halieutiques, Hocine Bousbiaâ, a précisé à l'APS que sur les 239 tonnes pêchées, 10 l'ont été par des chalutiers, 215 par des sardiniers, 8,5 par des petits métiers et 4,5 par des plaisanciers (au nombre de 300 au port de Boudis).

Ces résultats pourraient "inverser la tendance à la baisse qui caractérisait ces dernières années la production halieutique

dans la wilaya de Jijel", a ajouté le même responsable, soulignant que la régression de la production a été évaluée à 8% en 2013.

Une quantité de 3.978 tonnes de poisson a été pêchée depuis janvier 2013, contre 4.865 l'année précédente, dans les deux ports de Jijel et de Ziama-Mansouriah, selon M. Bousbiaâ qui a imputé cette baisse aux intempéries ayant affecté la région l'hiver dernier, ainsi qu'aux nombreuses pannes qui ont immobilisé durant de longs mois les navires les plus anciens. Une "bonne saison" est également attendue dans le secteur de la pêche continentale pour laquelle 15 concessions ont été accordées à des investisseurs sur le plan d'eau du barrage de Beni-Haroun (Mila) et 2 sur celui du barrage d'El

Agrem (Jijel) où 300.000 alevins ont été lâchés en août dernier, a indiqué ce responsable, soulignant que la pêche continentale a fourni 400 tonnes de poisson depuis janvier 2013 et donné lieu à des exportations vers la Tunisie.

La flottille de pêche de la wilaya de Jijel est composée de 218 unités au port de Boudis et de 82 autres au port de Ziama-Mansouriah, entre sardiniers, chalutiers et petits métiers.

Le troisième port de pêche de la wilaya, situé à El Aouana (20 km à l'ouest de Jijel), sera fonctionnel en 2015, selon M. Bousbiaâ qui a rappelé que la wilaya de Jijel, avec ses 120 km de côte, fournit 5% de la production halieutique nationale.

APS

BOUMERDES, UNIVERSITÉ M'HAMED-BOUGUERRA

Recrutement de 115 enseignants

Cent quinze enseignants ont été recrutés par l'université M'hamed-Bougouerra de Boumerdes (UMBB), en vue de combler un déficit en matière d'encadrement de certaines filières, a indiqué cette structure. Les enseignants sont notamment destinés à l'encadrement de modules spécifiques, tels que l'anglais technique, les sciences politiques, spécification du logiciel et traitement de l'information, forage, engineering et calcul des réacteurs, a détaillé la même structure. Ces spécialités sont enseignées au niveau des facultés des sciences, du génie civil, des hydrocarbures et de chimie, des sciences

économiques et commerciales, et de gestion, de la faculté de droit et de l'Institut de génie électrique et électronique. Actuellement l'UMBB compte 1.325 enseignants, dont 369 contractuels et 500 professeurs chercheurs activant au niveau de 19 laboratoires spécialisés, soit un taux de couverture d'un enseignant pour 22 étudiants. A noter, également, que l'université de Boumerdes est liée par près de 90 conventions de partenariat et de coopération en matière de recherche et de formation avec des établissements et organismes divers, dont 44 nationaux et 42 étrangers.

Ces accords bilatéraux signés avec des universités, laboratoires et autres organismes divers de recherche (du pays et de l'étranger), portent sur la réalisation de projets de recherche et d'études et sur les échanges de formation et d'expertises. L'UMBB a été créée en 1998 par la fusion de 7 instituts nationaux. Elle compte actuellement 5 facultés accueillant un effectif global de 32.000 étudiants (parmi lesquels plus de 4.600 nouveaux inscrits), dont 90% inscrits en système LMD et un millier d'inscrits en post graduation.

APS

ORAN, RÉSORPTION DU COMMERCE INFORMEL

Inauguration de 3 nouveaux marchés de proximité

C'est dans le cadre d'un programme portant construction, au total, de 23 marchés de proximité à travers différentes communes de la wilaya, que les nouvelles réalisations sont intervenues.

PAR BOUZIANE MEHDI

Dans la wilaya d'Oran, la résorption du commerce informel a été consolidée, dernièrement, par l'inauguration de trois nouveaux marchés de proximité dotés chacun d'une quarantaine de locaux et stands commerciaux. Selon l'APS, ces nouvelles infrastructures ont été réalisées au niveau de trois sites d'habitation relevant de communes différentes (Oran, Bir el-Djir et Boutlélis), permettant aux commerçants versés jusque-là dans l'informel de poursuivre leur activité dans un cadre légal.

Le but de ces lieux de vente est également de mettre à la disposition des ménages toutes sortes de produits, dont les fruits et légumes, poisson et viandes, et ce, dans des conditions de conservation conformes à la réglementation régissant la protection du consommateur.

Inaugurée en présence des autorités locales, l'entrée en service de ces marchés a été accompagnée de la démolition des installations illicites érigées sur les sites



qui abritaient auparavant les activités commerciales informelles. C'est dans le cadre d'un programme portant construction, au total, de 23 marchés de proximité à travers différentes communes de la wilaya, que ces nouvelles réalisations sont intervenues. Une autre opération visant la création de 19 autres infrastructures similaires est inscrite au titre sectoriel et à l'indicatif de la wilaya. Les prévisions des services compétents tablent sur la réception d'une dizaine de nouveaux marchés avant la fin du mois en cours.

Ces actions qui matérialisent l'initiative de l'Etat pour la résorption de l'activité informelle ont également l'objectif de générer de nouveaux emplois au profit des

jeunes, et ce, par la création ou l'extension d'espaces commerciaux. La cité Ben Boulaïd d'Arzew verra, à elle seule, la création de 200 emplois escomptés de la réalisation d'un marché couvert qui comportera des niveaux en sous-sol et étage abritant des chambres froides et des stands de poisson, de fruits et légumes, et d'alimentation générale.

S'étend sur 700 m², l'ancien marché couvert du centre-ville d'Arzew connaîtra quant à lui une extension sur 300 m², les pouvoirs publics insistant sur la préservation des marchés jouissant d'une valeur architecturale particulière.

B. M.

MOSTAGANEM, AGENCE NATIONALE DE SOUTIEN À L'EMPLOI DE JEUNES

Réalisation de 63 petits métiers

Pas moins de 63 petits métiers sont en cours de réalisation à Mostaganem, au profit de jeunes diplômés des établissements de formation et de bénéficiaires de dispositifs de soutien à l'emploi, a indiqué le directeur de la pêche et des ressources halieutiques.

Financés au titre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), de la Caisse nationale d'assurance chômage, ces embarcations généreront 630 postes d'emploi directs et près de 1.890 indirects, a ajouté Tewfik Rahmani. Les 160 bénéficiaires de ces embarcations ont eu une autorisation de la direction du secteur pour réaliser de petits métiers, dans

le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi dans les trois dernières années. Ces embarcations utiliseront les filets pélagiques destinés à la pêche de la sardine dont la longueur ne dépasse pas les 250 mètres. Par ailleurs, une convention a été signée dernièrement entre l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem) et le ministère de tutelle, en vue d'octroyer des crédits aux jeunes pour acquérir des motos dotées de caisses frigorifiques. Le ministère de tutelle a lancé dernièrement un système de recensement et d'accompagnement des projets d'investissement dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture s'étalant de 2014 à 2020.

Dans le même contexte, il a été enregistré dans la wilaya de Mostaganem, onze projets d'aquaculture dont ceux de pisciculture et conchyliculture et de réalisation d'un centre de pêche continentale.

Treize projets d'activités inhérentes aux ports de pêche à Salamandre et Sidi Lakhdar ont été concrétisés à l'instar de ceux d'une station de carburant et d'unités de réparation navale et de fabrication de glace. Ces investissements s'insèrent dans le cadre de l'application de la feuille de route pour développer le secteur.

APS

NAAMA, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

Soutien à la production animale et végétale

Une enveloppe de 5,7 milliards DA a été octroyée, entre 2000 et 2013, pour accompagner et soutenir les exploitations agricoles de la wilaya de Naâma, dans le cadre des programmes de l'Etat de soutien à la production animale et végétale.

Le Fonds national de développement de l'investissement agricole a permis plusieurs réalisations dont ont bénéficié 6.072 exploitations avec des crédits totalisant 225 millions DA, contre un autofinancement de 3,5 milliards DA, selon les mêmes services.

Les réalisations, dont un montant de 4,3 milliards DA a été consommé, étaient des-

tinées essentiellement à la mobilisation des ressources hydriques souterraines pour l'irrigation agricole et le financement de matériels et d'équipements agricoles, a précisé la DSA

Les programmes de soutien aux différentes activités agricoles, de 2000 à ce jour, ont permis la plantation en arbres fruitiers d'une superficie de 4.516 hectares et l'intensification de l'oléiculture sur 2.660 ha. Il a été également procédé à la plantation de 474 ha de palmiers et 1.907 ha de fourrages et à la création de 3.321 ruches pour l'apiculture selon la même direction.

Ces financements ont, en outre, permis le forage de 1.013 puits agricoles et 977

puits profonds et la réalisation de 2.440 bassins d'irrigation d'une capacité de 100 m³, ainsi que de l'équipement d'une superficie de 7.889 ha en système de goutte-à-goutte et de 2.607 ha en système d'arrosage sous pivots et l'acquisition de 4.080 pompes hydrauliques.

Les jeunes exploitants ont profité de ces programmes d'aide dans différents secteurs, à l'instar du soutien de l'énergie électrique et solaire et du matériel agricole, de la vulgarisation agricole, de l'acquisition de fertilisants et de la réalisation d'hangars et l'acquisition d'équipements pour l'élevage bovin.

APS

TAMANRASSET

8 nouvelles cantines scolaires bien tôt

Huit nouvelles cantines scolaires sont en cours de réalisation à travers la wilaya de Tamanrasset et vont venir renforcer les structures de restauration du secteur de l'éducation, selon les responsables du secteur. Deux de ces structures seront réceptionnées avant la fin de l'année en cours à In-Salah, deux autres au chef-lieu de wilaya Tamanrasset et une dans chacune des communes d'Idèles et Silet et des villages de Tahifet et Idheradhi (commune de Tamanrasset), et qui devront être réceptionnées vers la fin de l'année scolaire, selon le directeur du secteur Abdelkader Necib. 16.000 élèves vont bénéficier au cours de l'année scolaire 1013-2014 de la restauration au niveau de 134 écoles primaires selon M. Necib.

Les repas sont actuellement assurés à travers 126 cantines d'écoles équipées et dans des structures aménagées de huit établissements scolaires, en attendant la réception des huit nouvelles cantines en cours de réalisation. Le même responsable a révélé que les élèves des trois cycles scolaires des régions éloignées sont pris en charge au niveau de 25 internats, avec une moyenne de 200 à 250 élèves chacun.

Pour sa part le président de l'association des parents d'élèves par intérim, Fili Mohamed, a salué les efforts consentis localement concernant la restauration scolaire, indiquant qu'aucun problème n'a été signalé jusque-là sur la qualité des repas proposés aux élèves.

TLEMCCEN

Réalisation de 3 marchés de proximité

Trois marchés de proximité sont en cours de réalisation dans les quartiers de Koudia et Oujlida, au chef-lieu de wilaya de Tlemcen, dans le but d'enrayer le marché informel notamment celui des fruits et légumes, a indiqué le chef de la daïra de Tlemcen. Ces marchés, pour lesquels une enveloppe de 26 millions de dinars a été allouée, permettront, selon Hadjam Abed de répondre aux besoins de la population de ces cités peuplées et de réduire la pression exercée sur le marché central implanté au niveau du centre-ville de Tlemcen. Le même responsable a souligné par ailleurs que d'autres marchés de proximité sont en cours de réalisation ou de réhabilitation comme ceux des quartiers populaires de Boudghène et de Sidi Said. Deux autres marchés de proximité sont également en projet. Ces deux projets seront implantés dans la nouvelle ville de Boudjlida alors que la localité d'Abou Tachfine aura également son marché en remplacement de l'actuel qui ne répond plus aux besoins de la population ni aux normes du commerce. Les marchés de Koudia et de Sidi Said seront réceptionnés avant la fin de l'année en cours. Par ailleurs le chef de la daïra de Tlemcen a indiqué que 200 locaux commerciaux implantés à Kiffane, Oudjlida et Sidi Said prévus dans le cadre du programme présidentiel et destinés aux jeunes ont été affectés et non encore exploités par leurs bénéficiaires.

ORAN

Lancement des travaux d'un ascenseur à la gare maritime

Le chantier de réalisation d'un ascenseur devant relier la gare maritime du port d'Oran au boulevard de l'ALN, a été lancé la semaine dernière, a indiqué le directeur des transports de la wilaya. L'ascenseur électrique permet le déplacement de 17 personnes à la fois depuis "La Punaise" jusqu'à la gare maritime du port d'Oran, a expliqué Khaled Talha indiquant que la partie génie civil du projet d'équipement sera achevée dans 6 mois. Evoquant les contraintes que rencontrent les passagers pour se rendre à la gare maritime, il a estimé que le projet d'un coût total de 123 millions DA permet aux voyageurs et aux travailleurs du port d'Oran d'avoir un accès direct à la ville. Actuellement, les Oranais recourent aux taxis, seul moyen de transport pour rejoindre le port.

La gare maritime sera dotée, selon le programme de modernisation mis en œuvre par l'entreprise portuaire d'Oran, prochainement d'escalators mécaniques pour faciliter le déplacement des voyageurs.

APS

PALESTINE

Hamas appelle à la fin des divisions

Le chef du gouvernement limogé du Hamas à Ghaza, Ismaïl Haniyeh, a appelé mardi à la "fin des divisions" entre Palestiniens, insistant sur la nécessité de "l'unité nationale". Lors d'un entretien téléphonique avec le président palestinien Mahmoud Abbas, Haniyeh a souligné "la nécessité de revenir à l'unité nationale et de mettre fin aux divisions" entre le Hamas et le Fatah du président Abbas, a indiqué un représentant du Hamas, cité par l'AFP. Lors d'une réunion au Caire le 14 mai dernier, le Fatah et le Hamas, se sont donnés trois mois pour appliquer les principales clauses de leurs accords de réconciliation. Ils avaient alors convenu de former un gouvernement de consensus national conformément à la Déclaration de Doha en février 2012.

EGYPTE

Un Aïd el-Adha sous haute surveillance

Les célébrations de la fête musulmane de l'Aïd al-Adha ont débuté mardi sous haute surveillance en Egypte, les forces de l'ordre ayant verrouillé les principales places du Caire après des heurts en marge de manifestations, rapportent des médias. Les forces de sécurité bloquaient les accès à l'emblématique place Tahrir de la capitale, épice de la révolte populaire de 2011, ainsi que ceux aux places Rabaa al-Adawiya et Nahda, où la dispersion dans un bain de sang des partisans de Mohamed Morsi destitué par l'armée début juillet avait fait des centaines de morts le 14 août. "Aucun incident n'a été signalé au cours de la prière de l'Aïd et aucune manifestation des partisans de Mohamed Morsi n'a eu lieu", ont affirmé des responsables de la sécurité, cités par des médias. Lundi, l'agence de presse égyptienne Mena avait affirmé, citant une source de sécurité, que le ministère de l'Intérieur "ne tolérera pas et s'opposera à toute tentative de perturber les célébrations de l'Aïd". Le 6 octobre, une foule de partisans de Morsi avait tenté d'approcher la place Tahrir où avaient lieu des célébrations à l'occasion du 40^e anniversaire de la guerre israélo-arabe de 1973. Selon un bilan officiel, 48 personnes avaient ensuite péri dans des heurts entre police et manifestants. **APS**

SYRIE, DÉTÉRIORATION DE LA SITUATION HUMANITAIRE

Les populations autorisées à manger les chiens pour contrer la famine

Pour lutter contre la famine, des dignitaires musulmans ont autorisé les populations à manger du chien et du chat, des viandes considérées comme impropres à la consommation humaine par l'Islam.

Si, en Syrie, un compromis a été trouvé pour les armes chimiques, la situation humanitaire elle, est loin de s'améliorer. Les populations doivent maintenant faire face au fléau de la famine. Pour lutter contre la famine, des dignitaires musulmans ont en effet autorisé les populations à manger du chien et du chat, des viandes considérées comme impropres à la consommation humaine par l'Islam, a révélé la BBC.

Un imam explique cette décision à l'AFP : « Nous avons lancé une fatwa autorisant les gens à manger de la viande de chat et de chien, non pas parce que c'est halal, mais parce que c'est la réalité qui nous l'impose. »

Prononcée le 15 octobre, cette décision est intervenue le jour de l'Aïd el-Adha, traditionnellement célébré avec des festins à base de viande d'agneau. En Syrie, c'est loin d'être le cas, notamment pour les habitants de Mouadamiyat al-Cham, faubourg assiégé de Damas, où deux enfants sont morts de malnutrition selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme. Les prix des denrées alimentaires ont flambé. Dans certaines zones, les convois humanitaires ne peu-

vent pas passer. Des imams ont lancé un appel à la communauté internationale, pour rappeler combien la situation est critique pour la population syrienne. Publiés sur le site *Al Arabiya*, leurs propos sont amers : « Comment le monde peut-il dormir l'estomac plein alors que des personnes ont faim, et pas si loin de la capitale [Damas], à quelques mètres. (...) Attendez-vous que nous mangions la chair de nos martyrs et de nos morts parce que nous avons trop peur pour nos vies ? Vous avez oublié que vous aviez des frères et des sœurs au sud de Damas qui ont faim. » **Agences**

NUCLÉAIRE IRANIEN, INSPECTIONS SURPRISES DES SITES

Aval du gouvernement... à terme

L application d'un protocole prévoyant des inspections surprises des sites nucléaires iraniens est prévue, a affirmé ce mercredi le chef des négociateurs nucléaires iraniens, Abbas Araghchi. Ces propos ont été tenus à Genève où s'achève la deuxième journée de négociations sur le programme nucléaire iranien controversé. Abbas Araghchi était interrogé par des journalistes iraniens pour savoir si l'application du Protocole additionnel du Traité de non-prolifération (TNP) et la question du niveau d'enrichissement d'uranium faisaient partie de l'offre iranienne. Mardi, il avait pourtant affirmé que le protocole additionnel ne faisait pas partie du plan iranien. Abbas Araghchi avait expliqué plus tôt que le plan proposé aux grandes puissances comprenait deux phases essentielles. Une première phase, qui doit durer six mois, permettra de « rétablir la confiance mutuelle » et une phase finale où l'Iran applique des mesures de vérifications de l'AIEA pour faire la « transparence » sur son programme nucléaire contre la levée des sanctions interna-

tionales. Le protocole additionnel permet des inspections renforcées et inopinées des installations nucléaires par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et oblige un pays à communiquer des renseignements sur toutes les opérations du cycle du combustible nucléaire.

L'application du protocole additionnel était l'une des demandes du secrétaire d'Etat américain John Kerry à l'Iran pour montrer sa bonne volonté dans les négociations. Les résolutions de l'AIEA et du Conseil de sécurité de l'Onu exigent aussi que l'Iran signe et applique ce protocole additionnel.

L'Iran, signataire du TNP, a appliqué de manière volontaire le Protocole additionnel entre 2003 et 2005 avant de cesser de le faire quand le dossier nucléaire iranien a été envoyé au Conseil de sécurité de l'Onu.

Le niveau d'enrichissement est aussi une des questions centrales des discussions entre l'Iran et le 5 1, qui demandent à l'Iran d'arrêter l'enrichissement à 20%. Téhéran affirme que le droit à l'enrichissement d'uranium est une « ligne rouge », mais se dit prêt à discuter « du

niveau, de la forme et de la quantité de l'enrichissement ».

Les pays occidentaux et Israël soupçonnent l'Iran de chercher à acquérir l'arme atomique sous couvert de programme nucléaire civil, ce que dément Téhéran.

4 arrestations pour tentative de sabotage sur un site nucléaire

Quatre personnes ont été arrêtées pour tentative de sabotage dans un site nucléaire iranien, a déclaré Ali Akbar Salehi, le chef de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), cité dimanche par les médias locaux.

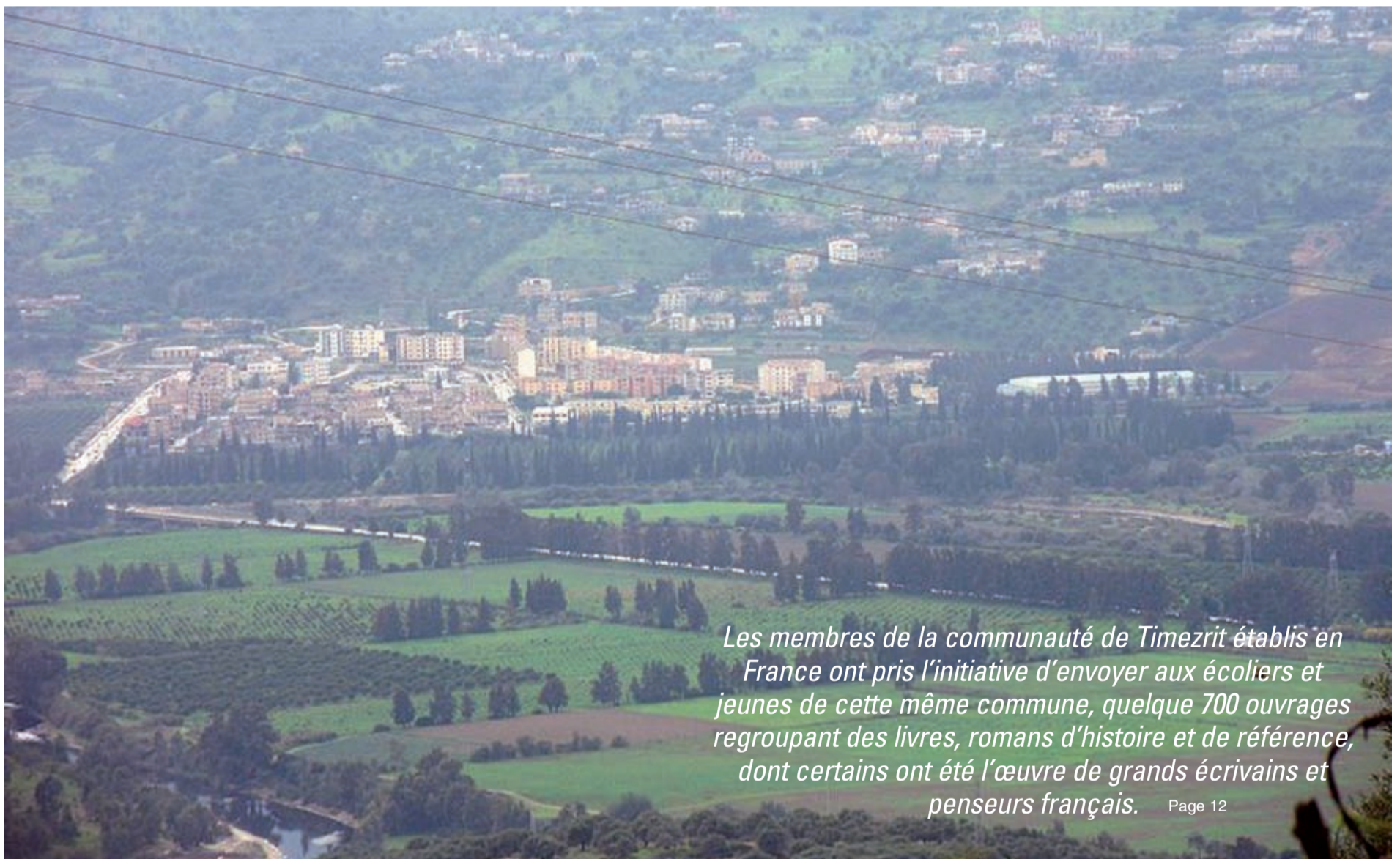
« Il y a quelque temps, nous avons découvert les activités de sabotage de plusieurs personnes dans un centre nucléaire, nous leur avons permis de continuer leurs activités pour avoir plus de renseignements. Nous les avons arrêtées au moment opportun et l'interrogatoire continue », a déclaré Akbar Salehi, cité par l'agence *Mehr*, sans donner plus de détails. **Agences**

Almodovar dénonce un "plan d'extermination" du cinéma espagnol

Page 13

APRÈS UNE LONGUE OPÉRATION DE COLLECTE

700 nouveaux livres pour la bibliothèque de Timezrit



Les membres de la communauté de Timezrit établis en France ont pris l'initiative d'envoyer aux écoliers et jeunes de cette même commune, quelque 700 ouvrages regroupant des livres, romans d'histoire et de référence, dont certains ont été l'œuvre de grands écrivains et penseurs français. Page 12



"CONSTANTINE, CAPITALE DE LA CULTURE ARABE 2015 "

Khalida Toumi au chevet des préparatifs de l'événement

La ministre de la Culture, Khalida Toumi, a indiqué dimanche à Constantine que 75 projets relevant du Patrimoine matériel et immatériel sont concernés par des opérations de réhabilitation et de mise en valeur dans le cadre la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe". Page 14

APRÈS UNE LONGUE OPÉRATION DE COLLECTE

700 nouveaux livres pour la bibliothèque de Timezrit

Les membres de la communauté de Timezrit établis en France ont pris l'initiative d'envoyer aux écoliers et jeunes de cette même commune, quelque 700 ouvrages regroupant des livres, romans d'histoire et de référence, dont certains ont été l'œuvre de grands écrivains et penseurs français.

PAR SACI OUSIALI

Cette action de collecte de livres au profit de la bibliothèque municipale de Timezrit, dans la wilaya de Béjaïa, qui a ouvert ses portes il y a de cela six mois seulement, fera la joie des amoureux de la lecture. A l'origine, elle a été initiée par Benrezou Hocine en France, et a été suivie sur le terrain par l'association Ciné+ de Timezrit avec l'appui de beaucoup d'amoureux des livres de la région, dont ceux établis en France à l'instar de Kherib Allaoua, Bouaich Makhlof, et bien d'autres. Au tout début, cette collecte a commencé par quelques livres rapportés ici et là par certains immigrés de la commune, à raison de 20 ou 40 livres seulement, pour ensuite se faire de manière organisée et structurée, sensibilisant de nombreuses personnes. En effet, une opération d'appel à la collecte s'est faite sur les réseaux sociaux, en France, notamment sur le site Web de Allaoua Kherib (www.des-espoirs.com) dédié à la commune de Timezrit où il a grandit, pour permettre de réunir tous ces livres pour les acheminer à la bibliothèque municipale. La dernière étape de toute cette opération fut marquée par l'envoi de 36 colis contenant plus de 450 livres, ayant toutefois nécessité une procédure administrative complexe en vue de l'obtention d'une autorisation auprès du ministère de la culture, laquelle, il est utile de le souligner, a été exigée par les services des douanes algériennes. L'association Ciné+, qui œuvre depuis dix ans pour venir en aide à la jeunesse, plus particulièrement dans les domaines de la formation aux métiers du cinéma et à l'éducation, a organisé une petite fête en cette occasion, pour fêter la réussite de l'opération de collecte de



livres, mais aussi rendre hommage à ceux qui y ont contribué amplement, dont Allaoua Kherib, intervenant actif de cette action sur le sol français, et poète-écrivain, chercheur sur l'histoire de la région de Timezrit, et qui vient d'éditer un livre intitulé *Ath-Immel - Timezrit, ou la tribu des insoumis*, un livre qui essaie de retracer les moments forts qui ont marqué la région. « Voilà bien des années que je m'intéresse à l'histoire de notre commune et je suis heureux, au jour d'aujourd'hui, de partager avec vous le peu que j'ai réussi à trouver comme archives, ce livre

permettra à notre jeunesse de connaître l'histoire de la région à travers tout le temps, pour la collecte des livres, moi personnellement je le considère comme un devoir. » a dit M. Kherib. Pour sa part, le président de l'association Ciné+, Aïdli Sofiane, a tenu à remercier tous les donateurs et ceux ayant contribué de près ou de loin à la réussite de cette action, qui démontre que le lien de solidarité, en assurant que d'autres opérations et actions d'envergures seront organisées pour rendre à la culture ce qui lui revient de droit. S. O.

SURPRENANTES RÉVÉLATIONS SUR LA VIE SENTIMENTALE DE LA PRINCESSE DE GALLES

Dodi Al-Fayed était-il le grand amour de la princesse Lady Diana ?

À en croire les révélations choc de Jemima Khan parues dans la version britannique du magazine *Vanity Fair*, la jeune femme relate une histoire inconnue du grand public dans un entretien qui commence à faire beaucoup de bruit Outre-Manche. Selon Elle, la princesse Lady Diana aurait entretenu une véritable histoire d'amour avec un chirurgien pakistanais prénommé, Hasnat Khan. "Elle était folle amoureuse de lui et voulait se marier avec lui" raconte-t-elle dans les colonnes de *Vanity Fair*. Tout démarre en 1995 lorsque la princesse de Galles s'éloigne du prince Charles. A cette époque, Lady Diana rencontre un brillant docteur et va multiplier les allers retours au Pakistan. Pendant deux ans, les deux amoureux vont une passion gardée secrète jusqu'à aujourd'hui. Selon Jemima Khan, Lady Di aurait même voulu s'installer au Pakistan et se marier avec Hasnat Khan. "A plusieurs

reprises, elle s'est rendue là-bas pour évoquer la possibilité d'un mariage avec Hasnat" peut-on lire des révélations de la proche de la mère des princes Harry et William. Seule ombre au tableau : la mère de Hasnat Khan ! Selon Jemima Khan, cette dernière ne voyait pas d'un très bon œil la relation de son fils avec la princesse de Galles.

"Que son fils épouse une Britannique était le pire cauchemar de sa mère" relate Jemima. La folie médiatique entourant Lady Diana aurait aussi largement contribué à mettre fin à cette relation achevée en 1997. "Hasnat haïssait l'idée de devenir un personnage public" raconte Jemima Khan. Deux ans après le début de leur histoire, le chirurgien décide alors de mettre fin à son idylle. Pour se venger, la princesse Diana aurait entamé dans les mois suivants une relation ultra-médiatisée avec Dodi Al-Fayed. Selon une amie de Diana, cette relation n'avait qu'un seul but : rendre jaloux Hasnat Khan !

58^e FESTIVAL DU CINÉMA CORONA CORK, IRLANDE

Rengaine de Rachid Djaïdani, à l'honneur



Le long-métrage *Rengaine* du réalisateur franco-algérien Rachid Djaïdani prendra part au 58^e Festival du cinéma "Corona Cork", prévu du 9 au 17 novembre dans la ville de Cork (Sud-ouest de l'Irlande), annoncent les organisateurs. D'une durée de 75 mn, *Rengaine* (2012) traite des questions du racisme et des conflits dus aux différences culturelles et communautaires. Ici les communautés maghrébines et d'Afrique subsaharienne de France. A travers l'histoire de Dorcy, un jeune chrétien, interprété par Stéphane So Mongo, et Sabrina, jeune maghrébine incarnée par Sabrina Hamida, Rachid Djaïdani s'attaque à l'incapacité à aller vers l'autre et à l'accepter dans ses différences religieuses et culturelles. Epris l'un de l'autre, Dorcy et Sabrina s'emballent dans un amour impossible provoquant de vives oppositions dans leurs entourages respectifs au projet de leur mariage. Slimane Dazi dans le rôle de Slimane, le grand frère de Sabrina, porte à l'écran avec une grande violence les tensions générées par une telle union. *Rengaine* a obtenu plusieurs distinctions internationales dont le Prix de la Fédération de la presse cinématographique (Fipresci-2012) et le Prix du Festival international du film indépendant de Bordeaux (France) en 2012. Près de 80 films entre documentaires, courts et longs-métrages représentant plusieurs pays seront projetés lors de cet événement où la compétition est organisée pour les seuls courts-métrages. Fondé en 1956, le Festival du cinéma "Corona cork", une des plus anciennes manifestations du genre, représente pour le cinéma irlandais une "fenêtre ouverte sur le monde", selon ses promoteurs.

UN BIOPIC SUR LANCE ARMSTRONG SIGNÉ STEPHEN FREARS BIEN TÔT EN TOURNAGE

Les Héros ne meurent jamais...

Le tournage d'un biopic sur le coureur cycliste déchu, Lance Armstrong, signé du réalisateur britannique Stephen Frears (série *Six feet under*, film *Ain't them bodies saints*) qui va camper l'ancien champion déchu de tous ses titres pour dopage. L'Irlandais Chris O'Dowd Mes meilleurs amies interprétera le journaliste David Walsh, d'abord fasciné par le sportif, mais dont l'enquête minutieuse va mettre à jour un vaste système de dopage. Le film est écrit par John Hodge (Trance de Danny Boyle), d'après le livre du journaliste. Le Français Guillaume Canet doit camper pour sa part le sulfureux docteur italien Michele Ferrari.

TRIBUNE "CINÉMA ESPAGNOL"

Almodovar dénonce un "plan d'extermination du cinéma espagnol"

Le cinéaste Pedro Almodovar accuse dans une tribune le gouvernement conservateur espagnol de vouloir "exterminer" le cinéma de son pays, après l'annonce que le secteur, déjà affaibli par une hausse de la TVA et la crise, subira de nouvelles coupes budgétaires en 2014.

Dans une tribune intitulée "Cinéma espagnol. L'extinction" publiée samedi sur le site indépendant *Infolibre.es*, le célèbre réalisateur âgé de 64 ans dénonce la "hausse brutale" du taux de la TVA, passé de 8% à 21% en 2012. "Toutes les prédictions faites à l'époque de cette hausse, (que le public arrêterait d'aller au cinéma, que beaucoup de salles fermentaient), se sont vérifiées, sauf celles du gouvernement qui pensait augmenter ainsi ses recettes", écrit-il. "Si le résultat est contraire à leurs prévisions: pourquoi les ministres du secteur et le gouvernement en général se montrent-ils aussi euphoriques ? Il ne peut y avoir qu'une seule réponse: parce qu'ils punissent le cinéma espagnol jusqu'à ce qu'il n'en reste plus rien. Parce que tout cela suit un rigoureux plan d'extermination", accuse-t-il. Selon Pedro Almodovar, la droite espagnole n'a jamais pardonné au secteur sa mobilisation en 2003 contre la guerre en Irak, à laquelle a participé l'Espagne sous le gouvernement conservateur de José Maria Aznar. "Depuis notre "Non à la guerre", le cinéma espagnol est devenue la bête noire des gouvernements du PP (Parti populaire, ndlr). Les coupes et le mépris actuels résultent de ce "Non", dont je ne pourrais jamais me repentir même s'il ne devait



plus rester un cinéma ouvert", écrit-il. Selon le projet de budget 2014 approuvé le 30 septembre en Conseil des ministres, l'enveloppe consacrée à l'Institut de la Cinématographie et des Arts audiovisuels (ICAA) sera en 2014 de 48,21 millions d'euros, soit 12,4% de moins qu'en 2013, quand elle

avait déjà fondu de 22,6% par rapport à 2012. L'opposition socialiste déplore une chute de 58% du budget public destiné depuis 2011 au cinéma, un secteur qui souffre en plus depuis plusieurs années de la chute de la consommation en Espagne, pays en récession et au chômage record (26,26%), et du

piratage. Selon le ministère de la Culture, le nombre des salles de cinéma en Espagne a chuté de 1.223 en 2002 à 841 en 2012. Et les spectateurs sont moins nombreux : ils étaient 140,7 millions en 2002 et seulement 94,2 millions en 2012. Déjà alarmé par l'annonce des nouvelles coupes, le secteur a vivement réagi la semaine dernière aux propos du ministre du Budget Cristobal Montoro, qui déclarait mardi que "les problèmes du cinéma ne sont pas seulement liés aux subventions mais aussi à la qualité des films qui se font, à leur commercialisation et à beaucoup de choses". "Quelqu'un devrait dire à ce ministre et à son collègue (le ministre de la Culture, ndlr) José Ignacio Wert, que la TVA sur la culture est en France de 7% et qu'elle baissera à 5% l'année prochaine", contre-attaque Pedro Almodovar dans sa tribune. "Le problème n'est pas que les spectateurs ne vont pas voir le cinéma de leur pays mais bien qu'ils ont arrêté d'aller au cinéma", écrit-il. "Parmi ces spectateurs de moins en moins nombreux, un grand pourcentage choisit justement de voir des films espagnols. Si (le ministre, ndlr) observait la liste des 10 films ayant fait le plus d'entrées la semaine dernière, il constaterait que QUATRE sont espagnols!", lance le réalisateur des "Amants passagers" (2013).

OSCAR HIJUELOS EST DECEDÉ SAMEDI DERNIER À NEW YORK

La littérature hispanique perd l'une de ses plumes...



Romancier cubano-américain, Oscar Hijuelos, est mort samedi à New York, a indiqué son agent Jennifer Lyons. Agé de 62 ans, l'écrivain des Mambo Kings chantent des chansons d'amour est décédé après un malaise sur un court de tennis de Manhattan, son quartier natal, selon sa veuve Lori Marie Carlson dans le *New York Times*. Oscar Hijuelos restera dans l'histoire comme le premier écrivain d'origine hispanique à remporter le prestigieux prix Pulitzer en 1990 pour Les Mambo Kings chantent des chansons d'amour, traduit en 25 langues. Son roman phare qui sera même adapté au cinéma par Arne Glimcher en 1992, avec entre autres Antonio Banderas et Maruschka Detmers dans *Mambo Kings*.

Le livre traite du départ de Cuba pour les États-Unis des frères Castillo, des musiciens de mambo dans les années 50. Un thème de l'immigration cubaine aux États-Unis qui sera

récurrent durant toute sa carrière. Né à New York en 1951 de parents immigrés cubains - Pascual, cuisinier, et Magdalena - Oscar Hijuelos avait publié son premier roman, *Our House in the Last World*, en 1983. "Quand j'étais petit, je suis allé à Cuba. Je suis tombé très malade et j'ai passé un an (à l'hôpital) loin de ma famille. Ma mère disait que j'y étais allé parlant espagnol et que j'étais revenu parlant anglais", avait-il raconté en 2011 sur la chaîne PBS. "Je n'avais jamais pensé que je deviendrais écrivain... Il faut beaucoup de choses, comme un prix Pulitzer et des traductions dans le monde entier, pour commencer à avoir confiance en soi", avait-il ajouté. Celui qui enseignera également à l'université aux États-Unis publiera pourtant de nombreux livres dont le dernier en date, *Beautiful Maria of my Soul*, sorti en 2010. Oscar Hijuelos laisse derrière lui sa femme Lori Marie Carlson, épousee en 1998.

"CONSTANTINE, CAPITALE DE LA CULTURE ARABE 2015 "

Khalida Toumi au chevet des préparatifs de l'événement

La ministre de la Culture, Khalida Toumi, a indiqué dimanche à Constantine que 75 projets relevant du Patrimoine matériel et immatériel sont concernés par des opérations de réhabilitation et de mise en valeur dans le cadre la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe".

La ministre a ajouté au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de sa visite de travail, qu'une réunion sera programmée le mois prochain à Constantine avec les responsables de l'Office national de gestion et d'exploitation de biens culturels protégés (OGEB), pour "détailler les démarches à entreprendre" en vue de la réhabilitation des sites-phares de la ville. Soulignant que la réhabilitation est "un art et une discipline à maîtriser", la ministre a indiqué que ce grand événement culturel constitue "une occasion en or" pour former des spécialistes en restauration. Citant le palais Ahmed Bey en tant que "preuve de la présence de compétences algériennes spécialisées", Mme Toumi a indiqué que "des partenariats" avec des bureaux d'études étrangers spécialisés en restauration "seront privilégiés" dans un premier temps pour lancer les opérations de réhabilitation du patrimoine. La ministre a également évoqué l'apport de "la compétence locale" aussi réduite en nombre qu'elle peut l'être dans "la formation de spécialistes en réhabilitation et en restauration". A cet effet, la ministre, a déclaré, qu'une dizaine de jeunes constantinois devant prendre en charge la gestion de la future salle de spectacle de la ville effectuera un stage de formation à l'Opéra de Pékin, en Chine. Une infrastructure culturelle de la dimension de cette salle de spectacles requiert "la maîtrise de normes spéciales en matière de



gestion", a-t-elle indiqué. Et d'enchaîner en ajoutant toujours dans le même contexte que, l'entreprise China State Construction Engineering Corporation (CSCEC), chargée de réaliser la salle de spectacles, "contribuera à la concrétisation de ce stage de formation". Au cours toujours de cette visite, la ministre de la Culture, Khalida Toumi, a déclaré que 50% des infrastructures à réaliser dans le

cadre de la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe" seront opérationnelles "le jour du lancement de l'événement". S'exprimant au sujet du volet culturel, Mme Toumi a indiqué que le programme définitif de l'événement "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe" sera officiellement arrêté le 30 novembre prochain. Elle a également signalé que les différentes commissions "con-

tinuent de recevoir les propositions" devant constituer le programme culturel de cet événement. A l'occasion, la ministre a aussi exhorté les responsables locaux à procéder à la désignation d'un bureau d'étude spécialisé en vue du suivi de la réalisation du pavillon d'expositions. Mettant en exergue l'apport de cette dernière structure dans l'organisation des manifestations économiques et culturelles dans la capitale de l'est du pays, Mme Toumi a indiqué que ce pavillon doit être "bien étudié" et "doté de toutes les commodités nécessaires". La ministre a par ailleurs émis des réserves quant à l'emplacement du pôle culturel devant englober un palais de culture, un musée, une bibliothèque et des galeries, prévu sur les hauteurs de la cité Zouaghi-Slimane, sur un site difficilement accessible. Soulignant que le critère de l'accessibilité constitue une "condition essentielle" pour la réalisation de ce genre d'équipements, Mme Toumi a instruit les responsables locaux à l'effet de proposer d'autres assiettes de terrain pour la réalisation de ce projet. La ministre s'est également déplacée à Bab El-Kantara, non loin du centre-ville, pour inspecter le terrain devant accueillir le musée d'art et d'histoire de la ville, sur un site d'o n n a n t sur la Médersa et la passerelle suspendue Mellah-Slimane.

Synthèse de Idir Ammour

L'ETAT VA EN JUSTICE POUR RÉCUPÉRER DES MANUSCRITS DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Le général de Gaulle représentait-il l'Etat français entre 1940 et 1942 ?

C'est la question que devra trancher la justice mercredi pour savoir si 313 messages signés du général sont propriété de l'Etat qui les réclame ou du musée qui les a acquis. Ces manuscrits ont été adressés depuis Londres par le général de Gaulle à ses compagnons et cadres de la France libre, ainsi qu'à Churchill et Staline entre décembre 1940 et décembre 1942, selon le Musée des lettres et manuscrits, un établissement privé. Ils sont placés depuis un an sous séquestre et la justice doit examiner l'affaire mercredi à la 1ère chambre civile du tribunal de grande instance de Paris. L'Etat en revendique la propriété, "estimant qu'il s'agit d'archives publiques relevant du domaine public, imprescriptibles et inaliénables", a expliqué à l'AFP Me Cédric Burel, avocat du ministère de la Culture qui représente l'Etat. Mais pour l'avocat du musée et de la société Aristophil qui le gère, Me Arnaud Cazin d'Honincthun, ils "ne peuvent être assimilés à des archives publiques car le général de Gaulle ne représentait pas une autorité d'Etat, ni le Comité français de libération nationale un gouvernement à cette période". "Ce n'est pas faire injure à la mémoire du

général, mais ce n'est pas parce qu'on est légitime qu'on est un Etat. De Gaulle lui-même a dit clairement jusqu'en 1942 qu'il n'avait jamais voulu créer un Etat. Ces documents remontent à une période comprises entre 1940 et 1942. Est-ce qu'à l'époque les autorités de Londres étaient l'Etat français? Nous pensons que non", soutient Me Cazin.

Conservés par sa secrétaire

"D'ailleurs, a-t-il souligné, la direction des archives a revendiqué et récupéré les notes du maréchal Pétain prises au cours de son entrevue avec Hitler (entrevue de Montoire-sur-le-Loir le 24 octobre 1940) comme archives d'Etat. Vichy n'était pas légitime mais avait toutes les apparences d'un Etat". Les 313 messages originaux "concernent majoritairement les ordres que le général de Gaulle donne à ses compagnons, cadres dirigeants de la France Libre, chargés de piloter les combats militaires et politiques de la liberté au Moyen-Orient, en Afrique et dans le Pacifique". "Ils portent presque tous sur la période 1941-1942 et sont majoritairement destinés aux généraux

Larminat, Catroux, Koenig, Legentilhomme, Petit, Leclerc, à l'Amiral Muselier, à l'Amiral d'Argenlieu, à Pleven, Cassin et Palewski. Ils sont adressés de façon plus exceptionnelle à Churchill, Dejean, Tixier, Félix Eboué, et par ailleurs, quelques messages uniques sont adressés à Staline et au Docteur Schweitzer", explique le musée dans un communiqué. Charles de Gaulle en a publié certains en annexe de ses Mémoires de Guerre et d'autres ont été repris dans Charles de Gaulle, Lettres, notes et carnets, aux éditions Robert Laffont. Tous les messages ont été conservés par sa secrétaire particulière, Marie-Thérèse Desseignet, puis par ses descendants pendant 70 ans, avant d'être acquis par la société Aristophil. Deux cents d'entre eux avaient été exposés au musée des Lettres et Manuscrits de manière thématique et chronologique à partir de novembre 2011, jusqu'à ce qu'ils soient placés sous séquestre en 2012. Selon sa famille, Marie-Thérèse Desseignet a contacté plusieurs fois Charles de Gaulle après la guerre pour lui remettre ces brouillons et manuscrits. "A chaque fois, le général lui répondra: "Gardez-les ! Ils sont entre de bonnes mains".





ACCUSÉ

levez-vous !



VOL DE TÉLÉPHONE

Le mystérieux déjeuner

Hassiba, une étudiante de 23 ans, a invité son amie Saléha, également étudiante, à déjeuner chez elle.

PAR KAMEL AZIOUALI

Saléha arriva chez Hassiba à 11h50. Evidemment, comme elle avait de l'éducation, elle n'y était pas partie les mains vides. Elle avait sur les bras un très gros gâteau acheté chez l'un des pâtisseries les plus réputés d'Alger ainsi qu'un bouquet de roses. Lorsque la mère de Hassiba eut vu les bras chargés de Saléha, elle la gronda :

- Tu as vu la dépense que tu as fait faire à ton amie ? Je t'avais dit d'aller la chercher toi-même en taxi pour l'empêcher de faire cette folie.

- Oh ! Non ; Khalti Fatima, répliqua Saléha. Ce n'est pas une folie ; c'est juste un petit gâteau et quelques roses...

- Oh ! Ma fille, je connais les prix... Il y a là au moins quatre mille dinars de dépenses...

- Oh ! khalti, machi kh'sara fi Hassiba ou fikoum !

- Oh ! Tu es très gentille ma fille...

- Par contre, je ne sais pas pour quelle occasion Hassiba m'a invitée. Elle m'a souvent invitée à manger des pizzas, à déguster des glaces mais c'est la première fois qu'elle m'invite à la maison et spécialement pour le déjeuner.

- Elle ne te l'a pas dit ?

- Non...

Puis la mère se tournant vers sa fille, elle lui demanda :

- Tu ne lui as pas demandé pourquoi tu l'as invitée à déjeuner ?

- Non... parce que elle et moi nous avons pour habitude de jouer aux devinettes... J'avais l'intention de lui demander de deviner pourquoi je l'ai invitée. Mais pas maintenant ; au cours du déjeuner...

- Ah ! au cours du déjeuner ? répéta Saléha.

- Et au cours du déjeuner, ajouta la mère, il y aura toi, Hassiba, ton frère aîné Farouk et sa petite sœur âgée tout juste de six ans.

- Sa petite sœur âgée tout juste de six ans ? Ah ! je crois que j'ai deviné... Ce déjeuner c'est pour fêter l'entrée à l'école de la petite sœur ! J'ai trouvé, n'est-ce pas ?

Hassiba éclata de rire :

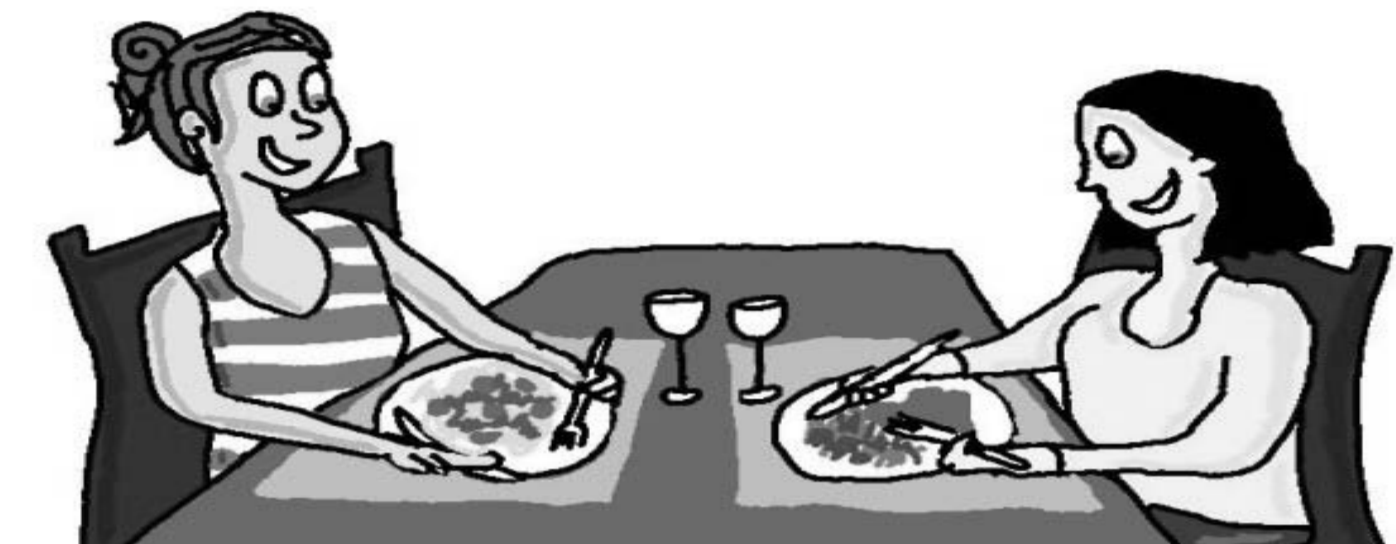
- C'est très bien raisonné, mais il ne s'agit pas de ça ! Repose-toi d'abord... Quand tu es reposée, tu réfléchis mieux, Saléha.

La mère se leva :

- Excusez-moi, je dois mettre les touches finales au déjeuner.

- Je viens te donner un coup de main, maman, proposa Hassiba en se levant.

- Non... reste avec ton invitée... On ne



laisse jamais un invité seul. Et puis, il ne reste plus grand-chose maintenant... Il ne reste plus qu'à servir.

- D'accord, maman.

A 12h10, Nawal la petite sœur de Hassiba rentra de l'école.

Et ce fut pour Saléha l'occasion de parler de la petite fille de six ans.

- Ne me dis pas Hassiba qu'elle est rentrée toute seule de l'école ?

- Non... D'habitude c'est ma mère qui l'emmène et la ramène... Aujourd'hui, comme Farouk est à la maison c'est lui qui l'a ramenée.

- Farouk, c'est ton frère aîné, d'après ce que j'ai entendu ta mère dire.

- Oui... Il est passé chez le boulanger pour le pain... Il va arriver dans un moment.

- Ah ! Tu ne m'as jamais dit que tu avais un frère aîné, Saléha.

- Parce que tout simplement nous n'avions jamais parlé de nos deux familles. Nous nous comportions exactement comme s'il n'y avait que nous deux et nos études...

Saléha s'esclaffa.

A ce moment, arriva Farouk. Quand Saléha le vit elle faillit avoir le souffle coupé tellement elle le trouvait beau. Après une rapide poignée de mains qui donna le tournis à Saléha, il sortit du salon. Celle-ci se tourna alors vers son amie.

- Alors, là, je t'en veux Hassiba. Ton frère est un vrai prince des Mille et une nuits et tu ne me l'as pas dit...

- Prince des Mille et une nuits ? Il est plus que ça ?

- Ah ! Bon ?

- Oui... mon père l'a toujours appelé Roi Farouk...

- Roi Farouk ? Qui c'est encore celui-là ?

- Un roi d'Egypte... Renversé, je crois au début des années 50 par le président Gamal Abdenasser.

- Ah !

A partir de ce moment-là, Saléha plongea dans une profonde méditation. Elle était

quasi certaine que l'invitation à déjeuner dont elle avait été honorée avait une relation avec le roi Farouk... Pas le roi d'Egypte... mais le frère de Hassiba. Celui-ci devait être à la recherche d'une fille à épouser et Hassiba avait pensé à elle. Ce déjeuner était un prétexte pour qu'ils fassent connaissance. C'était la surprise du déjeuner.

Au milieu du déjeuner, la mère prit la parole.

- Saléha, ma fille, Hassiba t'a invitée parce que tu es son amie préférée...

Intérieurement Saléha jubilait. Elle allait bientôt lui annoncer que la famille cherchait à marier son fils aîné et qu'elle avait pensé à elle.

- ...et comme tu es son amie préférée, elle a tenu à ce que tu sois la première à qui elle annoncerait la bonne nouvelle.

- Je suis vraiment touchée par cette marque de considération.

- Hassiba a été demandée en mariage il y a quelques jours... Elle se marie au printemps prochain.

- Ah !

- « Ah ? » c'est tout ce que tu trouves à dire Saléha ? s'étonna Hassiba.

- Oh ! Non... pardon, mabrouk, mabrouk, mabrouk, khti Hassiba...

A la fin du déjeuner, Saléha profita de ce qu'elle se soit retrouvée seule avec Hassiba pour demander des renseignements sur son frère

Farouk a 27 ans... il va se marier juste après en principe...

- Vous lui avez trouvé déjà une fille ?

- Non... C'est lui qui l'a trouvée.

- Quand il l'a trouvée, il ne me connaissait pas... Qu'est-ce que tu dirais si je lui faisais changer d'avis ?

- Je ne dirais rien. Change-lui d'avis si tu peux... Il t'a suffisamment vue à table... Si tu lui plais, il te le fera savoir...

- C'est juste... Moi en tout cas, il me plaît beaucoup... Tu peux me donner son numéro de téléphone pour que je puisse l'appeler et lui faire la cour...

- Oh ! Non, s'il te plaît... Ne t'adonne pas à ce jeu... Il est avec une fille qu'il va épouser.

- Ici, ça ne se fait pas... mais une fois dehors, je l'appellerai, nous sortirons ensemble et... et peut-être qu'il me trouvera des qualités... ici, à la maison... Il ne voit pas en moi, en femme, mais l'amie de sa petite sœur.

- Hum... c'est possible... mais comme je te l'ai dit, entre lui et cette fille c'est très sérieux... leurs fiançailles auront lieu en novembre en principe... je t'inventerai.

- Ces fiançailles auront lieu entre lui et moi, inch Allah !

- Inch Allah !

Après le départ de Saléha, Hassiba constata la disparition de son Smartphone.

Après l'avoir cherché dans tous les endroits de l'appartement où elle avait l'habitude de le poser, elle demanda à sa mère si elle ne l'avait pas vu. Ce fut la petite Nawal qui répondit :

- Il s'agit de ton grand téléphone blanc ?

- Oui. Tu l'as vu ?

- J'ai vu ton amie en train de jouer avec ! La mère s'écria :

- Ne me dis que ton amie l'a volé, Hassiba.

- Je ne sais pas maman... Peut-être qu'il est tombé sous le coussin du fauteuil dans lequel elle était assise.

Mais comme il n'y avait pas la moindre trace du téléphone, Hassiba déposa plainte.

Les policiers se sont rendus chez Saléha et ils ont trouvé le téléphone dans son sac !

Elle eut beau hurler qu'elle l'avait pris juste pour relever le numéro de téléphone du frère de son amie, la police n'a rien voulu savoir.

Elle a été jugée récemment au tribunal de Chéraga. Une année de prison avec sursis lui a été infligée.

K. A.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 République Algérienne Démocratique et Populaire
 وزارة السكن والعمران و المدينة
 Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville
 مديرية التعمير, الهندسة المعمارية و البناء لولاية البويرة
 Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Bouira

N°: 2881...../DUAC/.. 478 ../SC/2013

MISE EN DEMEURE N°01

- Vu l'ODS de démarrage n°01 du 17/12/2012.
- Vu l'expiration des délais contractuels.
- Vu l'approche de la période d'intempéries.
- Vu les rapports du bureau d'étude signalant l'arrêt des travaux et l'absence totale de l'entreprise sur chantier.

L'entreprise ETPB/TCE OUADAH RACHID représentée par son gérant OUADAH RACHID demeurant au niveau de la cité Aissani Ramdane, commune de Sour El Ghozlane, Wilaya de Bouira, titulaire du marché relatif à la réhabilitation et développement de la zone d'activité d'AOMAR approuvé sous le n°428 en date du 20/11/2012 par le comité des marchés de la wilaya de BOUIRA, visé par le contrôleur financier sous le n°2250 en date du 09/12/2012 et par le maître de l'ouvrage sous le n°39 du 10/12/2012 est mise en demeure de prendre toutes les mesures nécessaires afin de relancer le chantier, de le renforcer en moyens humains et matériels, de respecter les engagements contractuels et ce sous huitaine.

Faute de quoi, des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront prises à l'encontre de l'entreprise.

LA DIRECTRICE

Midi Libre n° 2004 | Jeudi 17 octobre 2013 - ANEP - 545 955

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 LA WILLAYA DE LAGHOUAT
 DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION

LAGHOUAT-ROUTE DE DJELFA
 NUMERO D'IDENTIFICATION FISCAL-NIF: 099803019005331

AVIS D'INFRICTUOSITE

En application des dispositions du décret présidentiels N° 10/236 en date de la 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifier et complète.

La direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre nationale N° 64/2013 lancées dans le quotidien «midi libre» en Date du 10/08/2013 portant à la réalisation des travaux comme suit:

LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DES RESEAUX DIVERS A TRAVERS LES CITES RESERVEE AUX MICRO-ENTREPRISES), COMMUNE SIDI BOUZID

qui a l'issue de l'évaluation des offres techniques et financier conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le marché relatif a ce projet est attribue provisoirement à :

ENT	Désignation Du Projet	Montant/DA	Délai	OB
	LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DES RESEAUX DIVERS A TRAVERS LES CITES COMMUNE SIDI BOUZID (RESERVEE AUX MICRO-ENTREPRISES)	INFRICTIEUX		Depassement d'ap

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat dans un délai de 10 dix jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les journaux aux.

Midi Libre n° 2004 | Jeudi 17 octobre 2013 - ANEP - 545 852

MODELE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTRE DU COMMERCE DIRECTION DU COMMERCE WILAYA DE BLIDA AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERTE

Appel d'offre ouvert est lancé pour la réalisation du projet suivant :

Projet : REALISATION DE 08 MARCHES COUVERTS - LOT 02 - BOUFARIK

Seules les entreprises qualifiées et spécialisées dans le domaine du bâtiment comme activité principale ou secondaire peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la Direction du commerce de la wilaya de BLIDA sise à cité 01 mai Ouled Yaiche Blida, sur présentation du certificat qualification en bâtiment comme activité principale catégorie (01) et plus, en cours de validité ou copie conforme certifiée et légalisée

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité certifiées copies conformes décrites ci-après.

Offre Technique :

La déclaration a souscrire - La déclaration de probité - Instruction aux soumissionnaires - Cahier des prescriptions spéciales (C P S) paraphé - Références professionnelle a travers les attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage public - La liste des moyens humains - La liste des moyens matériels - Extrait de rôle en règle avec les services des impôts - Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie I (Une) et plus en bâtiment comme activité principale - Registre de commerce - Carte d'immatriculation fiscale - Mises a jour (CNAS, CASNOS, CACOBATH) - Casier judiciaire N° 03 - Bilan des trois dernières années certifié par les services des impôts et le commissaire aux comptes - Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (SARL, EURL) - Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les personnes morales - Planning des travaux (délai en lettre).

NB : toutes les pièces doivent être égalisé

Offre financière :

Lettre de soumission dûment remplie et signée - Cadre du bordereau des prix unitaires et du détail quantitatif et estimatif dûment remplis et signés Sous détail des prix.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires décrites à l'article 51 du décret présidentiel. N° 10 / 236 du 07 /10 / 2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics devront être déposées auprès de monsieur directeur du commerce de BLIDA sise à :

CITE NOUVELLE.1° MAI OULED AICHE. BLIDA sous double enveloppe cachetée et anonyme. L'enveloppe extérieure devra porter la mention indiquant le projet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTE

Projet : REALISATION DE 08 MARCHES COUVERTS - LOT 02 - BOUFARIK

DIRECTION DU COMMERCE
 SOUMISSION A NE PAS OUVRIR

- La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et BOMOP. Si le jour d'ouverture coïncide avec un jour férié ou un week end l'ouverture se fera le jour ouvrable qui suit
- La durée de validité des offres est la durée de préparation des offres (21 jours) augmentée de 3 mois conformément à l'article 65 du décret 10-236 du 7 Octobre 2010 modifié et complété par le décret présidentiel n° 11-23 du 18-01-2012 à raison de 30 jours par mois.
- Les offres doivent être déposées le 21 ème jour à compter de la parution de l'appel d'offre avant 12H00.
- l'ouverture des plis techniques et financiers se fera en une seule séance le jour de la date de dépôt des offres à 14 h00 au niveau de la direction de commerce. Si le jour d'ouverture coïncide avec un jour férié ou un week end l'ouverture se fera le jour ouvrable qui suit.
- La séance d'ouverture des plis est publique, les entreprises soumissionnaires y son cordialement invitées.

Midi Libre n° 2004 | Jeudi 17 octobre 2013 - ANEP - 545 937

FOOTBALL, LIGUE 1, 8^E JOURNÉE

Les Canaris veulent s'offrir le leader

Le championnat national de Ligue 1 reprendra ses droits ce week-end avec le déroulement de la huitième journée. Les regards seront braqués incontestablement sur le stade 1^{er}-Novembre qui abritera une belle affiche entre le leader l'ES Sétif et son dauphin la JS Kabylie.

PAR MOURAD SALHI

Cette compétition ayant connu un arrêt de deux semaines en raison du match de l'équipe nationale contre le Burkina-Faso, revient ce week-end avec une affiche palpitante et indécise entre l'ES Sétif et la JS Kabylie. Les coéquipiers de Messaadia, qui ont pris part au match amical contre le club Hassania d'Agadir, accueilleront les gars de la capitale des Hauts-Plateaux avec la ferme intention de glaner les trois points de la victoire qui seront mis en jeu sur leur pelouse et prendre du coup la place du leader. Les Canaris de Djurdjura qui restent sur un match nul contre l'ASO Chlef, ne comptent pas rater cette belle opportunité à domicile qui leur permettrait de s'installer sur le fauteuil de leader. En tous cas, de tous les rendez-vous qui ont mis aux prises ces deux vieilles connaissances au stade 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou, ont été de bon niveau. Ce week-end, les Kabyles feront tout pour réaliser exploit sur leurs bases et prendre seuls les commandes du championnat. Même si l'adversaire est un sérieux client et qui voyage bien à l'extérieur, la JS Kabylie, se présentera sur sa pelouse et devant ses supporters avec la ferme intention de glaner la totalité des points et confirmer son regain de forme. Cette nouvelle journée sera marquée également par le rendez-vous entre l'USM Harrach et la JSM Béjaïa, où rien ne va plus cette saison. Cette rencontre



qu'abritera le stade Lavegrie s'annonce palpitante et très disputée entre deux équipes qui éprouvent d'énormes difficultés à prendre leur envol. Le stade de l'Unité

maghrébine abritera, de son côté, une affiche intéressante entre le nouveau le nouveau promu, le MO Béjaïa et le CR Belouizdad. Ce rendez-vous de la Vallée de

la Soummam mettra aux prises deux formations aux objectifs diamétralement opposés. Les Algérois seront mis à rude épreuve par cette formation de Béjaïa qui est à la recherche des points pour quitter la zone rouge. L'USM Alger effectuera un déplacement périlleux du côté des Hauts-Plateaux pour donner la réplique au MC El Eulma, d'un match qui s'annonce également intéressant. L'équipe locale tentera de remporter les trois points sur ses bases pour améliorer son classement général, alors que les visiteurs visent une victoire pour rester scotché dans le peloton de la tête. Le CS Constantine, aura de son côté, une belle opportunité à domicile en accueillant le nouveau promu, le CRB Aïn Fekroun. Cette rencontre s'annonce a priori à l'avantage de cette formation des Ponts Suspendus qui évoluera sur sa pelouse et devant son public. Le MC Alger aura également une belle opportunité en recevant sur ses bases l'autre nouveau promu le RC Arbaâ. Cette rencontre qu'abritera le stade Omar-Hamadi de Bologhine promet d'être palpitante. Le Doyen, qui marque le pas ces derniers temps, sera mis certainement en difficulté par cette jeune formation qui a réussi à battre des sérieux clients à l'image de l'USMH, l'ES Sétif. Le CA Bordj Bou Arreridj accueillera l'ASO Chlef dans un match qui pourra sourire aux locaux. **M. S.**

DJAMEL MESBAH

"Il faudra bien se préparer pour la manche de Blida"



Le défenseur international algérien du FC Parme (Serie A italienne de football), Djamel Mesbah, a estimé mardi que l'équipe nationale est appelée à bien préparer son match retour face au Burkina Faso, prévu le 19 novembre à Blida (19h15), comptant pour le tour des barrages qualificatifs à la Coupe du monde 2014 au Brésil. "Il faudra bien se préparer. Chaque joueur va essayer d'être en forme pour ce rendez-vous. Il ne faudra surtout pas passer à côté de ce match qui peut nous qualifier pour la coupe du monde", a indiqué le latéral gauche des Verts au site spécialisé RMC sport. L'Algérie s'est inclinée samedi à Ouagadougou face au Burkina Faso (3-2), en match aller disputé au stade du 4 août. Les Algériens ont longuement contesté le penalty accordé aux Etalons en fin de match, qui a offert le succès aux locaux. "On est déçus par rapport au résultat et à ce penalty en fin de match qui n'y était pas du tout. Mais on va retenir les points positifs de ce déplacement. On a marqué deux buts. C'est de bon augure pour le retour. Il faut oublier ce qui s'est passé sur ce penalty. C'est une grosse erreur, un scandale à ce niveau de la compétition, mais il faut l'oublier", a-t-il ajouté. Mesbah (29 ans), l'un des plus anciens joueurs de la sélection avec Madjid Bougherra, reste confiant en vue du match retour. "On doit penser à nous. On sera à la maison. C'est un match couperet. Mais je ne me fais pas de soucis. Nous avons une bonne équipe, un bon groupe. Nous allons aborder ce match avec de la confiance mais aussi de la prudence. Si nous serons au top, il n'y aura pas de soucis", a-t-il conclu.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE D'AVIRON

L'Algérie remporte le titre africain avec 15 médailles

L'Algérie a remporté la 9^e édition du championnat d'Afrique d'Aviron, organisé du 11 au 13 octobre sur le Parcours international du Lac de Tunis, devançant la Tunisie (pays hôte) et l'Egypte. Les athlètes algériens ont

obtenu 15 médailles au total (6 d'or, 3 d'argent et 6 de bronze). La deuxième place est revenue à la Tunisie qui a obtenu 15 médailles au total : (5 d'or, 5 d'argent et 5 de bronze), suivie de l'Egypte (15 médailles : 4 or, 8 d'argent et

3 de bronze). Le Zimbabwe a terminé à la 4^e place avec une médaille d'or devant l'Angola qui a décroché une médaille de bronze. Quatorze pays sur les 19 engagés dans la compétition n'ont remporté aucune médaille.

CHAMPIONNAT DU MONDE DE TRAMPOLINE ET TUMBLING

6 gymnastes en Bulgarie

La sélection nationale de trampoline et tumbling garçons composée de six athlètes effectuera, à partir du 24 octobre un stage de préparation d'une semaine au complexe sportif de Chenové (France), a-t-on appris auprès du directeur technique national, Rabah Mékachi. Ce stage est programmé en prévision du 29^e championnat du monde de trampoline et tumbling qui aura lieu à Sofia (Bulgarie) du 7 au 10 novembre 2013, et la 22^e Compétition mondiale par Groupe d'âge (âgés de 11 à 18 ans) du 14 au 17 novembre dans la même ville. Cet événement, qui fait partie des compétitions les plus prestigieuses au calendrier de la Fédération internationale de gymnastique (FIG), devra regrouper plus de 650 gymnastes de 30 pays et comporte des compétitions de trampoline individuel, de trampoline synchronisé, de tumbling et de double mini-trampoline. Selon le DTN, l'objectif dans ce rendez-vous planétaire est de faire bonne figure et permettre aux athlètes de se frotter au haut niveau, d'acquies de l'expérience et d'améliorer leurs performances. En prévision de ce championnat du monde, les athlètes algériens ont effectué plusieurs stages de préparation à Ksar El-Boukhari. Il s'agit des gymnastes Cheiki Tewfik, Ali Djaber, Amine Benabdellah, Drarni Omar, Sabor Abdelkader et Belkhiret Sohaib conduits par les entraîneurs nationaux, Aïssa Mansouri et Sofiane Zahi.



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

ate	Titre	Organisme	Région
09-10-2013	Résponsable atelier conditionnement Pour ce poste basé à Alger, nous souhaitons rencontrer des candidats, hommes, résidents à Alger, âgés entre 28 et 35 ans, motivés et disponibles.	Société privée	ALGER
08-10-2013	Commis de Salle - Ain Temouchent - Pour participer à la mise en place de la salle de restauration et au dressage du couvert, Hilton Algérie recrute des Commis de Salle sur la région d'Ain Temouchent	HILTON	ALGER
08-10-2013	Night Manager Hilton Algérie recrute un Night Manager pour veiller à ce qu'il y ait une parfaite continuité de qualité de service entre la journée et la nuit.	HILTON	ALGER
08-10-2013	Représentants Commerciaux SARL RESCOM recrute des Représentants Commerciaux pour assurer la prospection clientèle, la prise de commandes et le suivi des livraisons	SARL RESCOM	ALGER
08-10-2013	Hôtesses RedBull Wings Nous recherchons de nouvelles collaboratrices, enthousiastes et pleines d'énergie -dans le corps et l'esprit- prêtes à montrer une performance exceptionnelle pour une marque exceptionnelle	Eurl GOMAK	ALGER
08-10-2013	Chef de Département Technique - Béjaia - L'Algérienne des Assurances 2a Recrute un Chef de Département Technique pour sa Délégation Régionale à Béjaia	Assurance 2A	BEJAIA
08-10-2013	Responsable Qualité et Hygiène Importante société privée recrute un Responsable Qualité et Hygiène pour identifier et analyser les points de non-Qualité (défauts, non-respect des délais, mauvaise organisation...) et proposer des actions correctives et préventives.	Société privée	ALGER
08-10-2013	Chef de Département Technique - Annaba - L'Algérienne des Assurances 2a Recrute un Chef de Département Technique pour sa Délégation Régionale à Annaba	Assurance 2A	ANNABA
08-10-2013	Chef de Département moyens généraux Assurance 2A recrute un Chef de Département moyens généraux pour assurer la gestion des investissements et du patrimoine	Assurance 2A	ALGER
07-10-2013	Responsable RH Pour participer à la définition et à la mise en place de la stratégie de recrutement en fonction des objectifs de l'entreprise, nous recrutons un Responsable RH	Important Groupe Agroalimentaire	ALGER
07-10-2013	Superviseur des ventes - Territoire national - Important Groupe Agroalimentaire recrute un superviseur des ventes sur tout le Territoire national pour contribuer à l'élaboration du Plan d'Action Commerciale, à la planification et à la mise en œuvre des ces actions	Important Groupe Agroalimentaire	ALGER
07-10-2013	Chef de zone - Territoire national - Nous recrutons un Chef de zone sur tout le Territoire national pour accompagner ponctuellement la force de vente afin de favoriser la mise en œuvre des actions commerciales et promotionnelles	Important Groupe Agroalimentaire	ALGER

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

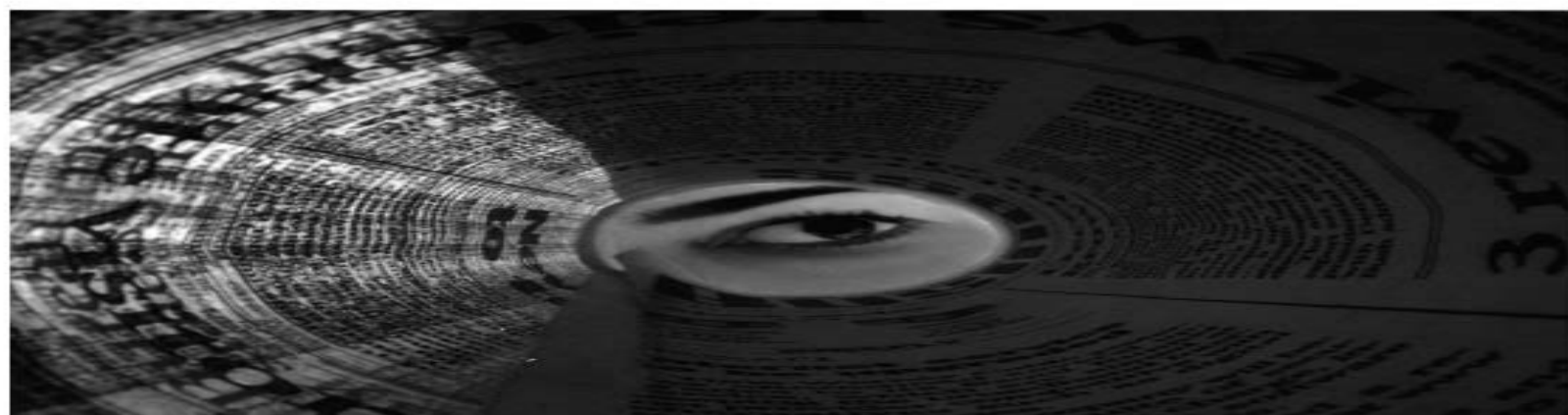
www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

MIDI

Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Palmiers feuilletés



Ingrédients

- 400 g de pâte feuilletée
- 100 g de sucre en poudre

Préparation

Saupoudrer la planche à pâtisserie de sucre, y étaler la pâte sur 1/2 cm d'épaisseur en un rectangle de 25x60 cm environ. Saupoudrer la pâte de sucre.

Diviser le rectangle en trois parties égales sans couper. Rabattre chaque côté au centre, répéter l'opération de manière à obtenir 6 épaisseurs de pâte. Réserver au freezer au moins 1h pour que la pâte durcisse (cela facilite la découpe).

Sortir la pâte, couper des tranches et les poser à plat bien espacées sur la plaque du four (recouverte de papier sulfurisé).

Faire cuire 10 mn au four préchauffé à 220°C (th 7-8). Retourner les palmiers et poursuivre la cuisson pendant 10 mn.

Laisser refroidir sur une grille et déguster en l'accompagnant de compote par exemple.

Gras-double aux légumes



Ingrédients

- 1 gras-double de mouton ou 1 kg de gras-double de veau.
- 1 kg d'artichauts.
- 500 g de fèves écossées ou à garder avec la peau.
- 1 kg de petits pois écossés.
- 1 dl d'huile soit 1 verre à thé.
- Cannelle.
- Poivre noir.
- 1 piment sec, égrené et trempé.
- Poivre rouge.
- Carvi (facultatif).
- 1 tête d'ail.
- 1 bouquet de coriandre hachée, sel.

Préparation

En premier lieu, faire rissoler le gras-double coupé en morceaux avec l'huile, la cannelle et le poivre noir. Laisser le liquide réduire. Couvrir d'eau et mettre sur le feu jusqu'à mi-cuisson du gras-double.

Ensuite, ajouter les petits pois, les fèves, les artichauts nettoyés et coupés en deux. Verser les condiments pilés sur les légumes. Saupoudrer de coriandre hachée et laisser mijoter jusqu'à complète cuisson.

A Noter

Vous pouvez choisir d'autres légumes, comme les aubergines, à mi-cuisson du gras-double, les mettre pelées et coupées en morceaux et saupoudrer de coriandre.

Soins et beauté

Prendre soin de ses cheveux au naturel



De nombreux produits sont censés vous donner des cheveux de rêve. Mais si vous souhaitez des soins 100 % naturel, suivez nos conseils...

Pour les cheveux secs

Appliquez sur des cheveux propres une bonne couche de beurre de karité ou de l'huile de tournesol. Ces produits naturels leur redonneront le film hydrolipidique qui leur fait défaut. Evitez les permanentes et les teintures et

limitez l'utilisation du sèche-cheveux, ainsi que l'application de gel ou de laque, cela ne fera qu'empirer la situation...

Pour les cheveux gras

Pour vous aider à réguler la production de sébum au niveau de votre cuir chevelu, buvez tous les matins un jus de fruits à base d'agrumes auquel vous aurez rajouté quelques gouttes d'huile de germe de blé. Un massage du crâne avec une préparation à

base de jaunes d'œuf fonctionne également très bien ! Pour garder ensuite vos cheveux dans un bon état, évitez le port du chapeau...

Pellicules

Une véritable obsession qui gratouille et qui se voit !

Les pellicules sont la conséquence d'une desquamation anormale de l'épiderme du cuir chevelu. De minuscules paillettes, de forme arrondie, s'en détachent et s'agglomèrent entre elles.

Toutes les trois semaines, les cellules du cuir chevelu se régénèrent et remplacent les anciennes, éliminées par les shampooings et le brossage des cheveux. Si le renouvellement du cuir chevelu s'accélère anormalement, les desquamations de son épiderme tombent d'elles-mêmes lors du brossage des cheveux. Si, en revanche, elles collent au cuir chevelu en s'imprégnant de sébum, elles provoquent des démangeaisons.

On distingue deux types de pellicules, en fonction de leur structure et de leur

adhérence au cuir chevelu :

Les pellicules sèches

petites et très blanches, qui n'adhèrent pas au cuir chevelu. Ce sont les pellicules qui tombent "comme de la neige sur les épaules" lorsqu'on se coiffe. Elles sont souvent peuplées de micro-organismes parasites et de minuscules champignons qui accentuent les démangeaisons du cuir chevelu

Les pellicules grasses

sont beaucoup plus grasses que les pellicules sèches car elles s'agglomèrent entre elles, le sébum leur servant de colle. Adhérentes au cuir chevelu, elles forment une sorte de boue compacte qui l'asphyxie et provoque à la longue la chute des cheveux. Plus le flux séborrhéique est fort, plus l'asphyxie de l'épiderme s'aggrave. C'est un cercle vicieux.

Entretien du marbre

De par sa grande variété, sa solidité et son aspect lisse et brillant, le marbre est souvent utilisé dans la réalisation des revêtements muraux, des dallages, des plateaux de meubles, des statues ou des ustensiles de cuisine. Sous ses aspects résistants le marbre est un matériau fragile qui requiert des soins particuliers.

Au fil du temps, le marbre peut se ternir et se rayer. C'est pourquoi il est important d'en prendre régulièrement soin.

Matériel nécessaire :

- un abrasif à grains très fins ;
- une éponge ;
- de la poudre ou de la pâte à polir, ou de l'acide oxalique ;

- une mèche de coton ;
 - de la cire incolore ;
 - un chiffon de laine.
- Pour nettoyer et redonner

de l'éclat à votre marbre, procédez comme suit :

- poncez la surface avec l'abrasif à grains très fins et de l'eau, sans appuyer et en formant des huit, puis rincez avec une éponge humide ;

- appliquez de la poudre à polir sur la surface et polissez doucement à l'aide de la mèche de coton. Formez des huit, sans appuyer. N'hésitez pas à rajouter, de temps en temps, de la poudre et à remplacer la mèche de coton. Rincez avec une éponge humide ;

- enfin, munissez-vous d'un chiffon et appliquez de la cire incolore pour redonner tout son éclat au marbre. Laissez sécher quelques heures et lustrez avec un chiffon de laine.

Détacher le marbre

Le marbre est très sensible aux taches car c'est une roche poreuse. Dans tous les cas, essuyez rapidement les ronds de verre et autres traces de liquide.

Matériel nécessaire

- du jus de citron, de l'eau de Javel ou de l'eau oxygénée ;

- une mèche de coton ;
- de la cire incolore ;
- un chiffon de laine.

Pour détacher votre marbre :
- appliquez une mèche de coton imbibée de jus de citron, d'eau de javel ou d'eau oxygénée sur la tache jusqu'à son élimination ;
- appliquez ensuite de la

cire incolore, laissez agir et lustrez à l'aide d'un chiffon de laine.

A noter :

- si le marbre est très taché, utilisez un mélange de Javel et de blanc d'Espagne que vous laisserez agir environ 15 minutes ;

- si la tache est grasse, utilisez de l'acétone et laissez agir quelques heures avant de rincer.



Astuces...Astuces...Astuces...

Détartre une baignoire



Quelle que soit votre assiduité à frotter, rien n'y fait, le calcaire s'accumule inexorablement au fond de la baignoire. Pour récupérer une surface

lisse et brillante, versez une épaisse couche de gros sel sur les endroits tachés. Arrosez-les ensuite de vinaigre d'alcool bouillant. Puis rincez à l'eau claire. Profitez-en également pour vous débarrasser du calcaire sur le pommeau de douche en le faisant tremper toute une journée dans du vinaigre blanc.

Entretien son lit

Un lit sain et bien entretenu vous garan-

tit un sommeil profond et réparateur. Deux fois par an, tournez votre matelas recto-verso afin de lui assurer une meilleure ventilation et empêcher la prolifération des acariens. Profitez-en pour laver la housse qui le protège. Tous les jours, secouez vos draps ou votre couette pour retrouver le soir un lit bien aéré et frais.

Ne jamais rater la mayonnaise

Tous les ingrédients doivent être à la même température. Les œufs doivent être sortis du réfrigéra-

teur à l'avance. Au départ, vous devez verser l'huile goutte à goutte. Si l'huile et le jaune ne prennent pas ou prennent mal, ajoutez une cuillerée de vinaigre bouillant, et ne cessez pas de fouetter l'ensemble. Rien à faire...c'est raté!

Ne vous énervez pas, prenez un autre bol, cassez-y un jaune d'œuf et réutilisez la mayonnaise ratée à la place de l'huile. Versez-la très prudemment au début. Si vous aimez la moutarde, aucun risque de ratage : mêlez, au départ, jaune et moutarde, attendez une ou deux minutes et procédez selon la recette traditionnelle. Vous pouvez d'ailleurs rattraper une mayonnaise ratée en la battant une deuxième fois avec de la moutarde.



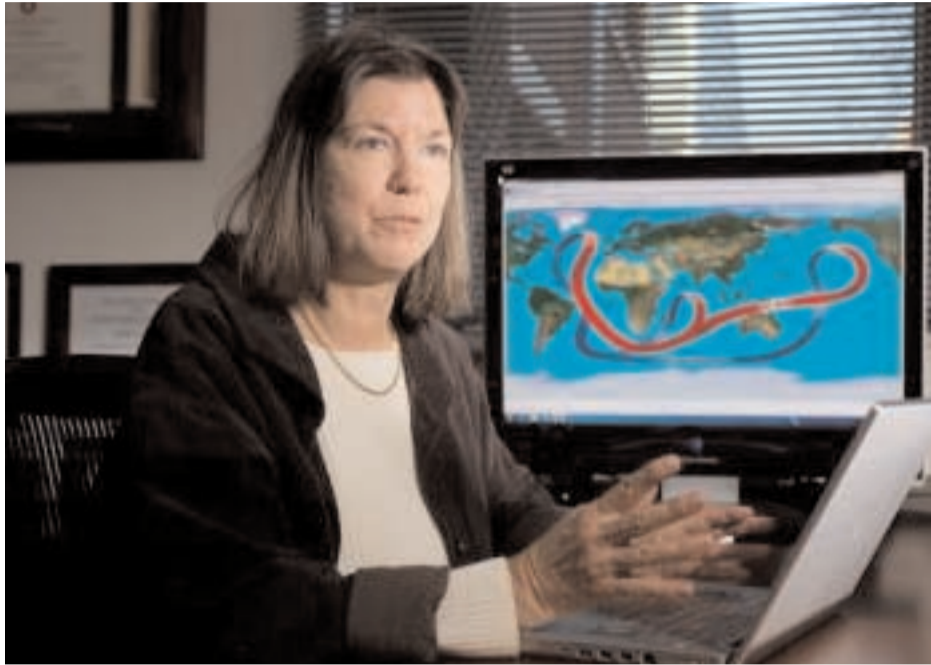
Mots fléchés n°15

sédenta- risation pas sain du tout ↓	distrac- tions bout de marmelle ↓	fleur royale monter ↓	surveil- lants reste étendu ↓	lourdes charges mise au tombeau ↓	jardins urbains ↓	divinité féminine très pressée ↓
verifica- tions précipi- tations ↓			puissant explosif dessé- ché ↓	dessins muraux convient ↓	vieux bison grandes audaces ↓	
renforça réson- nera ↓			rioureux refuges ↓	reconduit préposi- tion ↓		
cantine militaire ↓	nacrer déqus- teras ↓	convive person- nel réfléchi ↓		il rosit le matin arbres à poison ↓		souffle ↓
livre de messe dirigée ↓			surveille érodas ↓	livre de cartes habitant du large ↓		fin de verbe article de souk ↓
patro- nyme patiente ↓		bien installée nocif ↓	possédé très habile ↓		petit nep- tunium bonne relation ↓	
part ↓	inconti- nence passeras à l'action ↓		c'est l'a- luminium vraiment important ↓	veuve ardente garnira d'abrasif ↓	immen- sité oublia ↓	
folle- ment cubes à points ↓		chemi- née épauler ↓	trouble cellule nerveuse ↓			sodium au labo ↓
légatari- es ↓	quatre saisons enlève- ment ↓	aphasie cercle oculaire ↓		pouffé vase ré- fractaire ↓	grimpeur peu rapide dans ↓	tournoi pour tous ↓
unité d'ir- radiation liquée royale ↓		double règle ↓	sous- traire mot de licence ↓		net refus filet de lumière ↓	démonst- ratif ↓
traumati- seraient ↓				élégante ↓		copula- tive ↓

SUDOKU	N°15	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS
		N°14	FLECHES 14

<table border="1" style="width: 100%; height: 100%;"> <tr><td></td><td>2</td><td>5</td><td>7</td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td>4</td><td></td><td></td><td>1</td></tr> <tr><td>5</td><td>9</td><td>4</td><td>3</td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td></td><td></td><td>9</td><td>6</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>2</td><td>6</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>5</td><td>1</td><td></td><td>9</td></tr> <tr><td></td><td>1</td><td>6</td><td>8</td><td>4</td></tr> <tr><td>7</td><td></td><td></td><td>9</td><td>6</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>9</td><td>5</td><td>7</td></tr> </table>		2	5	7		7	4			1	5	9	4	3		4			9	6			2	6			5	1		9		1	6	8	4	7			9	6			9	5	7	<table border="1" style="width: 100%; height: 100%;"> <tr><td>1</td><td>5</td><td>9</td><td>6</td><td>2</td><td>8</td><td>4</td><td>3</td><td>7</td></tr> <tr><td>8</td><td>3</td><td>2</td><td>7</td><td>1</td><td>4</td><td>9</td><td>5</td><td>6</td></tr> <tr><td>7</td><td>6</td><td>4</td><td>9</td><td>5</td><td>3</td><td>2</td><td>8</td><td>1</td></tr> <tr><td>6</td><td>1</td><td>8</td><td>4</td><td>3</td><td>9</td><td>5</td><td>7</td><td>2</td></tr> <tr><td>3</td><td>9</td><td>5</td><td>2</td><td>6</td><td>7</td><td>1</td><td>4</td><td>8</td></tr> <tr><td>2</td><td>4</td><td>7</td><td>5</td><td>8</td><td>1</td><td>6</td><td>9</td><td>3</td></tr> <tr><td>9</td><td>2</td><td>3</td><td>1</td><td>7</td><td>5</td><td>8</td><td>6</td><td>4</td></tr> <tr><td>5</td><td>7</td><td>6</td><td>8</td><td>4</td><td>2</td><td>3</td><td>1</td><td>9</td></tr> <tr><td>4</td><td>8</td><td>1</td><td>3</td><td>9</td><td>6</td><td>7</td><td>2</td><td>5</td></tr> </table>	1	5	9	6	2	8	4	3	7	8	3	2	7	1	4	9	5	6	7	6	4	9	5	3	2	8	1	6	1	8	4	3	9	5	7	2	3	9	5	2	6	7	1	4	8	2	4	7	5	8	1	6	9	3	9	2	3	1	7	5	8	6	4	5	7	6	8	4	2	3	1	9	4	8	1	3	9	6	7	2	5	<ul style="list-style-type: none"> • C • E • O • E • T • F • D FRICFRAC • ETAGE • ADULERONS • BUS IPOMEE • PETALES • ALEA • DETALERA CHERUBIN • MI • IL • U • A • RETIENDRA ATTIRES • PNEU • G • ERE • VEGETA • CE TRANSE • OC • SOU • • ANTE • ABAT • BIT MIS • MAGE • AGITE • • PRE • REERA • EX AJOURNE • PELE • T • ERS • ESAU • ETAU BUTANE • VICTIME • N • SE • SAS • ARAL CEP • PRELASSER • • SAVEUR • NU • RIS ASIE • EVITERENT • ENTERINER • ZEE
	2	5	7																																																																																																																													
7	4			1																																																																																																																												
5	9	4	3																																																																																																																													
4			9	6																																																																																																																												
		2	6																																																																																																																													
	5	1		9																																																																																																																												
	1	6	8	4																																																																																																																												
7			9	6																																																																																																																												
		9	5	7																																																																																																																												
1	5	9	6	2	8	4	3	7																																																																																																																								
8	3	2	7	1	4	9	5	6																																																																																																																								
7	6	4	9	5	3	2	8	1																																																																																																																								
6	1	8	4	3	9	5	7	2																																																																																																																								
3	9	5	2	6	7	1	4	8																																																																																																																								
2	4	7	5	8	1	6	9	3																																																																																																																								
9	2	3	1	7	5	8	6	4																																																																																																																								
5	7	6	8	4	2	3	1	9																																																																																																																								
4	8	1	3	9	6	7	2	5																																																																																																																								

L'exemple de la "Ola" pour expliquer le ralentissement du réchauffement climatique



La pause dans le réchauffement climatique enregistrée depuis 1998 et confirmée par le dernier rapport du Giec met les laboratoires en ébullition.

Il s'agit de trouver un modèle qui soit en mesure d'expliquer un phénomène qui apparaît comme du pain béni pour les climatosceptiques qui nient l'origine anthropique de l'augmentation de la température terrestre.

Dans l'avalanche de travaux rendus publics, on trouve ceux de Marcia Wyatt et Judith Curry, présidente de l'école des sciences de la Terre et de l'atmosphère de l'institut de technologie de Géorgie, aux Etats-Unis. Leurs résultats ont été publiés dans la revue *Climate Dynamics*.

Dans son quatrième rapport scientifique, le Giec a qualifié de "variabilité du climat imprédictible" cette période de 15 ans pendant laquelle le réchauffement

s'est très fortement ralenti. Une façon de dire que la cause de cette pause reste inconnue.

Pour Marcia Wyatt et Judith Curry, il s'agirait d'un phénomène prédictible si l'on fait appel à leur modèle qui s'inspire de la "vague de stade", cette Ola provoquée par les spectateurs qui se lèvent à tour de rôle et produisent une impression de vague se propageant dans le public. De la même façon, la vague de stade du climat se propage dans l'hémisphère Nord à travers un réseau formé par l'océan, la glace et les régimes de circulation atmosphérique qui s'auto-organisent suivant un tempo collectif.

Cette hypothèse pourrait non seulement expliquer la pause actuelle du réchauffement mais permettre aussi d'en évaluer la durée.

2 facteurs clés à l'origine de la Ola climatique

Les deux scientifiques ont identifié deux facteurs clés à l'origine de la propaga-

tion et du maintien de la Ola climatique. Il s'agit de l'oscillation multi-décennale atlantique (OMA) et de la couverture de glace sur les mers de l'Arctique eurasien. C'est l'AMO qui donne le rythme tandis que la glace de mer établit un lien entre l'océan et l'atmosphère.

La nature de l'oscillation peut être imaginée comme un freinage dans lequel les actions positives et négatives provoquent des renversements dans les régimes de circulation. Résultat: des périodes de plusieurs décennies de réchauffement et de refroidissement qui évoluent de façon ordonnée dans le temps et dans l'espace.

S'il n'est pas strictement périodique, le phénomène se reproduit de façon régulière. D'après la thèse de doctorat soutenue par Marcia Wyatt en 2012 à l'université du Colorado, la ola climatique existerait depuis 300 ans.

La nouvelle étude analyse les données produites par l'atmosphère et les glaces depuis 1900. Elle exclut les composantes linéaires pour se concentrer sur les éléments multi-décennaux de la variation naturelle.

A l'aide d'une méthode statistique, des motifs de variation ont été identifiés et utilisés pour caractériser la Ola. Le retrait des facteurs d'évolution à long terme dans les données a éliminé le forçage radiatif dû aux émissions anthropiques de gaz à effet de serre comme le CO₂.

Il apparaît ainsi que la Ola sous-jacente agit périodiquement pour amplifier ou atténuer la tendance à long terme de l'augmentation de la température moyenne.

"Le signal de la vague de stade prédit que la pause actuelle du réchauffement pourrait se prolonger jusques dans les années 2030", déclare Marcia Wyatt. Pour Judith Curry, ce résultat contredit les prévisions du quatrième rapport du Giec qui table sur une reprise rapide du

réchauffement provoquant une montée de la température moyenne de 0,3 à 0,7°C entre 2016 et 2035.

Un refroidissement de l'océan Nord-Atlantique

Judith Curry, présidente de l'école des sciences de la Terre et de l'atmosphère de l'institut de technologie de Géorgie - Photo: Georgia Institute of Technology

L'étude propose également une explication à un autre phénomène surprenant : la poursuite de la fonte des glaces aux pôles pendant la période actuelle de stagnation de la température moyenne. Pour les deux scientifiques, cette situation est transitoire et la Ola climatique permettrait de prévoir un refroidissement de l'océan nord-atlantique au cours de prochaines décennies ce qui engendrerait une extension des glaces de l'Arctique eurasien.

Pour Marcia Wyatt, les prévisions obtenues avec la "refroidissement de l'océan nord-atlantique vague de stades" montrent que la surface de glace de mer, qui a atteint un minimum en 2012, va repartir à la hausse comme l'augmentation de 2013 semble l'annoncer.

L'un des intérêts majeurs de ce nouveau travail réside sans doute dans l'analyse d'autres phénomènes climatiques que celui qui concentre l'attention, c'est à dire le rôle des émissions de CO₂ dans l'atmosphère dues aux activités humaines. Marcia Wyatt et Judith Curry précisent que leur travail sur la Ola climatique n'a pas pour objet de confirmer ou de contester l'impact du forçage radiatif anthropique sur le réchauffement. Elles s'inscrivent dans la nouvelle vague d'études qui se concentrent sur d'autres phénomènes à l'œuvre au sein de la machinerie extraordinairement complexe.

Les femmes, de meilleures tueuses

Les filles sont meilleures à l'école, plus propres, moins dangereuses au volant que les garçons, et la liste pourrait être encore très longue. Dernier domaine en date : le meurtre.

C'est en tout cas l'avis de Sigrun Rossmanith, psychiatre médico-légale allemande, auteur d'un livre sur le sujet : *Sind Frauen die besseren Mörder?* (Les femmes sont-elles de meilleures meurtrières?). Les femmes sont plus appliquées, plus sophistiquées, explique

l'auteur dans une interview pour *Der Spiegel*.

Si elles tuent moins que les hommes, les femmes sont certainement plus créatives. Les femmes doivent compenser leur infériorité physique par des stratégies qui leur permettent d'atteindre leur but. Une différence qui les pousserait à "débiter leurs victimes pour se débarrasser des corps", commente Anne-Sophie Martin, chroniqueuse judiciaire dans un article de *TV5 Monde*.

"Les femmes tuent rarement des étrangers", confirme la psychiatre allemande : "La plupart des conflits trouvent leur source au sein même de la cellule familiale."

Adieu donc le stéréotype de la femme éplorée et sympathique. Elle sait aussi être cruelle et sadique, et l'histoire a son lot de tueuses en série plus ou moins célèbres et répertoriées sur le site de *Première*. Michèle Agrapart-Delmas, psycho-criminologue, explique : "On

part du principe que les hommes sont violents, brutaux et égocentriques. Ils n'ont pas besoin de cacher cette part d'eux-mêmes. Mais les femmes sont supposées agir comme si cela n'existait pas en elle. Tout au long de ma vie, j'ai pu voir combien une femme peut être dure. (...) Je suis personnellement plus inquiète de la vengeance d'un femme que d'un homme", conclut-elle.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

SARDINE EN BOÎTE

Inventeur : Joseph Colin **Date :** 1820 **Lieu :** France

La sardine en boîte a vu le jour à Nante en 1820 grâce à Joseph Colin. On dit même que la sardine est le premier poisson à avoir été mis en conserve. Ses amis le thon et le maquereau sont également deux sortes de poissons idéals pour la mise en boîte même s'ils ont une chair grasse.



UNE HIRONDELLE A FAIT LE PRINTEMPS

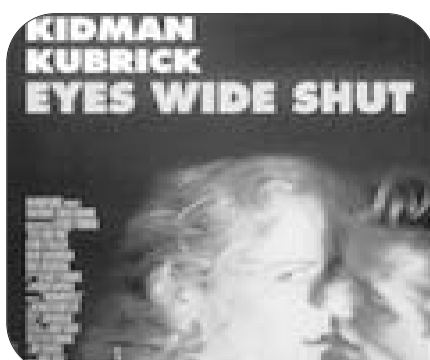


20h45



Embouteillages, stress de son travail d'informaticienne... Sandrine craque. C'est décidé, elle va devenir agricultrice, n'en déplaît à sa mère. Dans le Vercors, elle suit une formation animée par Stéphane. Dans un coin perdu de ce pays, Jean, tout fier de sa nouvelle auto dont il ne comprend guère les subtilités, va rendre visite à son vieux copain Adrien, un ours. Adrien élève seul ses chèvres, depuis que sa femme est morte après que leur troupeau bovin a été abattu pour suspicion de «vache folle». Et pas la peine de lui parler de convivialité : les «autres», ils l'ont bien laissé tomber alors... Il a mis sa ferme en vente, et c'est Sandrine qui acquiert l'exploitation

EYES WIDE SHUT



22h30



Médecin prospère et mari comblé d'Alice, une belle directrice de galerie, William Harford semble avoir en main tous les atouts du bonheur. Pourtant, lors d'une soirée chez son ami Victor Ziegler, son existence bascule. Tandis qu'il répond avec indulgence aux cajoleries de deux ravissants modèles, Alice se laisse courtiser par un bellâtre. Mais ce marivaudage est interrompu. De retour chez eux, Alice, sous l'influence d'un «joint», avoue à son mari qu'elle a toujours redouté qu'il lui soit infidèle et qu'elle-même a naguère failli le tromper avec un marin... Cédant à la jalousie, le couple glisse dans une étrange errance initiatique et un voyage psychologique

ENVOYÉ SPÉCIAL



20h45



"Serval, quand l'armée filme la guerre". L'opération Serval, au Mali, est une guerre sans images pour la presse. Pourtant, dès le premier jour, le 11 janvier 2013, l'armée française a tout filmé ou presque de cette guerre à huit clos, menée d'abord par l'aviation et les très discrètes forces spéciales. Avec ce document exclusif, on découvre également comment et avec quels moyens se battent les djihadistes - «L'argent des communes : des économies au gaspillage». Entre 2007 et 2013, les impôts locaux sont passés de 35 à 47 milliards d'euros. Les 2500 communautés de communes auraient dû être source d'économies pour les contribuables. C'est le contraire qui s'est produit...

LES BRIGADES DU TIGRE



20h45



En 1907, une vague de crimes sans précédent ensanglante la Belle Epoque. Face aux bandits d'un nouveau siècle, le ministre de l'Intérieur, Georges Clemenceau, crée une force de police à leur mesure : les Brigades Mobiles. La France entière les connaît sous rapidement un autre nom : les Brigades du Tigre. En décembre 1911, Bonnot et sa bande réalisent le premier braquage automobile de l'histoire. La presse s'empare de l'affaire et le scandale gagne le pays : Bonnot est désormais l'ennemi public numéro 1. Traqué sans relâche, il multiplie avec ses hommes les actes de banditisme audacieux. La France se passionne et les Brigades se mobilisent



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

TELEMENT VRAI CHAGRIN D'AMOUR : IMPOSSIBLE DE L'OUBLIER !



20h50



Ils ont vécu 1 an, 4 ans, 10 ans ou 17 ans avec leur grand amour et tout s'est arrêté subitement. Françoise, Rachida, Franck, Anaïs et Jonathan essaient de surmonter ce séisme émotionnel - Françoise, 36 ans, a vécu une folle d'histoire d'amour avec un garçon de 10 ans de moins qu'elle. Nanette et Rachida, sont 2 soeurs fusionnelles. Tellement fusionnelles, qu'elles viennent de divorcer à 4 mois d'intervalle - Anaïs vient de rompre après 4 ans d'idylle avec son premier amour Jonathan. Pourtant ils sont toujours amoureux, mais Anaïs ne supporte plus les crises de jalousie de Jonathan - Franck, 32 ans, était sur le point de fêter ses 10 ans de mariage. Mais sa femme est partie

FBI : PORTÉS DISPARUS STRIPEASE



20h45



Elena se fait engager comme danseuse exotique dans le club où travaillait une stripteaseuse disparue. Dany se fait passer pour un client. Cindy Peterson, épouse et mère de famille, avait dû accepter ce job pour faire face aux énormes dettes contractées par sa famille. Récemment, une autre danseuse de ce club a été assassinée. Jack espère qu'Elena et Dany pourront recueillir des informations. Parallèlement, il consacre beaucoup de temps à Anne, qui est enceinte de lui...

BONES LA FIN DU MONDE



20h50



Le corps d'une femme est retrouvé carbonisé après l'explosion d'un hangar. La victime, ancien soldat des Marines, avait rejoint un groupe de «survivalistes» se préparant pour l'Apocalypse, au sein duquel Booth et Brennan doivent identifier le meurtrier. Le couple assiste par ailleurs avec regrets au déménagement de Sweets, qui a enfin trouvé une solution pour se loger...

CROSSING LINES CRIMES SANS FRONTIÈRES



20h50



Ancien inspecteur de la police de New York, Carl Hickman vit retiré du monde, jusqu'au jour où il reçoit une proposition unique de la part d'un collaborateur français, l'inspecteur en chef Louis Daniel. Ce dernier est sur la piste d'un tueur en série, dont le terrain de chasse international et sanglant égrène les corps mutilés de jeunes femmes. Répondant à l'appel de Louis, Carl intègre une équipe de policiers surdoués issus de différentes régions du monde, chacun maîtrisant de façon exceptionnelle une spécialité bien précise, de l'interrogatoire à la logistique des armes. Pour retrouver son statut d'antan, Carl Hickman doit affronter ses propres démons



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

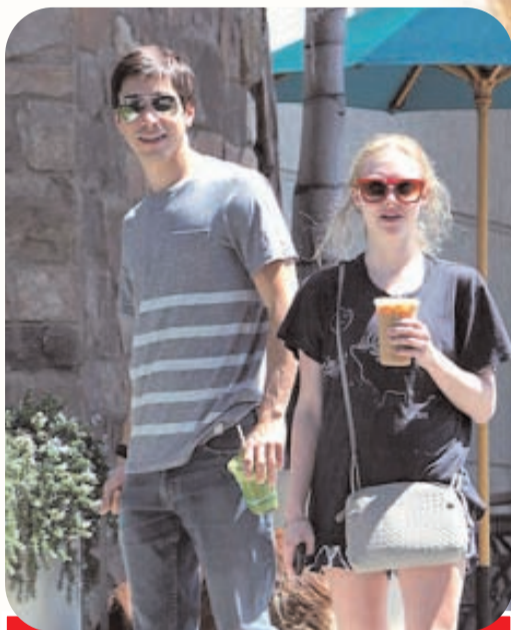
Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 c/c 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Cara Delevingne

elle va faire
ses premiers pas
au cinéma

Cara Delevingne est sollicitée par tous les créateurs de mode, elle s'est déjà essayée à la chanson et s'apprête à faire un bond dans la comédie. En effet elle pourrait prochainement jouer dans The Face of an Angel.



Amanda Seyfried-Justin Long

un couple très controversé !

Amanda Seyfried est connue pour ses nombreuses conquêtes, dont Dominic Cooper, Ryan Phillippe ou encore Josh Hartnett. Justin Long veut se poser et se marier. Seul l'avenir nous dira si le couple tiendra la route.

Haley Joel Osment

un film et puis s'en va !

Haley Joel Osment a connu le succès grâce à son rôle dans le Sixième sens. Il obtiendra même une nomination aux Oscars pour le meilleur second rôle ! Mais depuis il tente, tant bien que mal de revenir sous les feux de la rampe.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h30
Dohr	12h33
Asr	15h43
Maghreb	18h11
Icha	19h32

ADOPTION DU PROJET DE RÉSOLUTION SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie salue les efforts de l'Onu



L Algérie salue l'adoption par la 4^e commission de l'Onu du projet de résolution sur la question du Sahara occidental, a indiqué mardi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani.

"Nous saluons l'adoption par la quatrième commission du projet de résolution sur la question du Sahara occidental, par lequel elle recommande à l'Assemblée générale de l'Onu, d'appuyer le processus de négociation en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental", a précisé M. Belani. "En réaffirmant, une nouvelle fois, la prééminence du paramètre central relatif à l'autodétermination, ce projet de résolution s'inscrit dans la conformité des principes de la Charte des Nations unies et souligne la responsabilité des Nations unies pour assurer le règlement de cette question, dans le respect du droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination", a-t-il souligné.

"S'agissant d'une question de décolonisation, nous considérons que toute tentative d'inscrire la question du Sahara occidental dans un autre contexte ou une autre approche ne peut que retarder son règlement et saper les efforts déployés par le

secrétaire général de l'ONU et son envoyé personnel", a affirmé Belani. Il a relevé que "le débat de cette année, au sein de la quatrième commission, a été marqué par de nombreuses interventions mettant en exergue l'exploitation illégale des ressources du Sahara occidental et dénonçant les nombreuses violations des droits de l'homme commises dans cette dernière colonie en Afrique".

"La question du Sahara occidental a mobilisé les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine lors du sommet de janvier 2013 et lors de la célébration du cinquantenaire de l'OUA/UA en vue de l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, en application des décisions de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et des résolutions pertinentes des Nations unies pour consacrer la réalisation complète du processus de décolonisation de l'Afrique", a-t-il rappelé. La question du Sahara occidental a été discutée lors des débats de la 4^e commission de l'Onu sur les questions de décolonisation des 16 territoires non autonomes (du 7 au 14 octobre) avec la participation d'Etats membres de l'Organisation et de la société civile internationale.

LA DGSN LE RÉVÈLE

Plus de 128.000 retraits de permis de conduire depuis janvier

Plus de 128.000 permis de conduire ont été retirés durant les neuf premiers mois de l'année 2013 dans les zones urbaines pour différentes infractions routières, a indiqué lundi à Alger, le sous-directeur de la prévention routière à la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), le commissaire Ahmed Naït El-Hocine. Il a été enregistré durant la même période, plus de 591.000 amendes et 46.950 véhicules ont été immobilisés, a ajouté ce responsable lors de son passage à l'émission *L'invité de la rédaction* de la chaîne III de la Radio nationale, relevant, par ailleurs, des problèmes constatés "liés au civisme et à l'éducation du citoyen, difficiles à régler par des actions répressives",

a-t-il dit. A propos des accidents de la route et de leurs conséquences, par rapport à la même période de l'année 2012, l'orateur a indiqué qu'une baisse de 115 cas de blessés et de près de 69 cas d'accidents routiers, ont été enregistrés, tandis que le nombre de décès a augmenté de 46 cas.

A une question sur la mise en place du chronotachygraphe, un dispositif qui permet la mesure, l'enregistrement et la lecture des données liées à la vitesse pratiquée par les automobilistes, le commissaire Naït El-Hocine a expliqué que son texte d'application n'a pas encore été promulgué, ajoutant que ce système serait opérationnel durant l'année 2014.

R. N.

BOUIRA

3 enfants meurent par noyade dans un puits à Aïn Bessem

Trois enfants ont trouvé la mort, dimanche, par noyade dans un puits situé dans la localité de Sidi Yahia de la commune d'Aïn Bessem, à l'ouest de Bouira, a-t-on appris, lundi auprès de la Protection civile. Agés entre 1 et 4 ans, les trois petits garçons sont tombés à l'intérieur d'un puits d'une profondeur de 21 mètres, dont huit mètres pleins d'eau, a précisé Doukari Fatah, responsable de la cellule de

la communication à la direction locale de la Protection civile.

Les trois victimes sont issues d'une même famille, a encore indiqué le responsable, ajoutant que leurs dépouilles ont été transférées vers la morgue de l'hôpital de Aïn Bessem.

Une enquête a été lancée par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

HADJ

Les rituels sacrés aboutissent à leur fin

Près de deux millions de fidèles poursuivaient hier, au deuxième jour de l'Aïd el-Adha, le rituel de lapidation de Satan à Mina près de La Mecque, dernière étape du Hadj annuel.

Ce rituel, commencé mardi et considéré comme l'un des points cardinaux du Hadj, est observé par 1,98 million de pèlerins venus des quatre coins du monde, contre 3,16 millions en 2012, selon les autorités saoudiennes. Les fidèles venus de l'étranger atteignent 1,38 million, contre 1,75 million l'année dernière. Ce rite doit se poursuivre les trois jours d'"El-Tachrik", au cours desquels les fidèles accomplissent la lapidation des trois stèles dans l'ordre fixé.

La réduction du nombre de pèlerins et une meilleure organisation font que le mouvement de la foule est plus fluide cette année. Le porte-parole du ministère de l'Intérieur saoudien, le général Mansour

Turki, a déclaré mardi que le mouvement des pèlerins entre les différents sites proches de La Mecque avait été le "mieux maîtrisé" de ces dernières années.



Le Prix Nobel d'économie 2013 attribué à trois Américains

Le prix Nobel d'économie 2013 a été décerné lundi aux Américains Eugene Fama, Lars Peter Hansen et Robert Shiller pour leurs travaux sur les marchés financiers, a annoncé lundi à Stockholm le comité Nobel. Les lauréats de cette année, des Américains comme ces deux dernières années, sont récompensés pour "leur analyse empirique des prix des actifs", a indiqué l'Académie royale suédoise des sciences.

Les lauréats ont posé les bases de la compréhension des prix des actifs. S'il est impossible de prédire le prix des actions et des obligations pour les prochains jours et semaines, grâce aux travaux de Fama, Hansen et Shiller, "il est tout à fait possible de prévoir le cours général de ces prix sur de longues périodes comme les trois à cinq prochaines années", a relevé l'Académie dans son communiqué.

Le Nobel d'économie, officiellement dénommé "prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel", est le seul non prévu dans le testament de l'inventeur suédois de la dynamite. Il a été institué en 1968 par la Banque centrale de Suède, et décerné pour la première fois en 1969.

Il est doté de 8 millions de couronnes (909.000 euros). Le Nobel d'économie 2011 et 2012 est également revenu à des chercheurs américains. Les Américains Thomas J. Sargent et Christopher A. Sims, ont été récompensés en 2011 "pour leur recherche empirique sur la cause et l'effet en macro-économie".

Leurs compatriotes, Eugene Fama, Lars Peter Hansen et Robert Shiller ont été les lauréats du prix Nobel 2013 pour leurs travaux sur les marchés et la façon d'ajuster leurs agents économiques.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

Saisie de 162 kg de kif au sud de Hassi-Messaoud par l'ANP

Une quantité de drogue estimée à 162 kilogrammes de kif traité a été saisie lundi par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), à une quinzaine de kilomètres au sud de Hassi-Messaoud, a-t-on indiqué dans un communiqué de la 4^e région militaire (4^e RM) à Ouargla.

Agissant sur informations, les éléments de l'ANP, appuyés par des éléments de la Police judiciaire, ont récupéré la quantité de drogue, conditionnée dans six (6) sacs,

dans une zone déserte, est-il précisé dans le communiqué. La drogue saisie devra être remise aux services des douanes, conformément aux procédures réglementaires d'usage, a-t-on signalé à la direction de l'information et de l'orientation de la 4^e RM.

Dans une opération combinée ANP-Gendarmerie-Douanes, une quantité de drogue estimée à 35,75 quintaux de kif traitée avait été saisie samedi dernier près de Hassi-Messaoud, rappelle-t-on.